



ENQUÊTES DE
SATISFACTION
ET D'INSERTION
PROFESSIONNELLE

Rapport France dont DROM-COM

BSERVATOIRE
AKTO



Campagne
d'enquêtes
2024/2025

Résultats des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle

Campagne 2024/2025

Depuis 2021, AKTO pilote des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle à 6 mois et à 12 mois pour toutes les régions administratives françaises, DROM-COM inclus. Ces enquêtes ciblent les bénéficiaires d'un Contrat d'Apprentissage (CA), d'un Contrat de Développement Professionnel Intérimaire (CDPI), d'un Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire (CIPI), d'un Contrat de Professionnalisation (CPRO) et d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC).

20 176

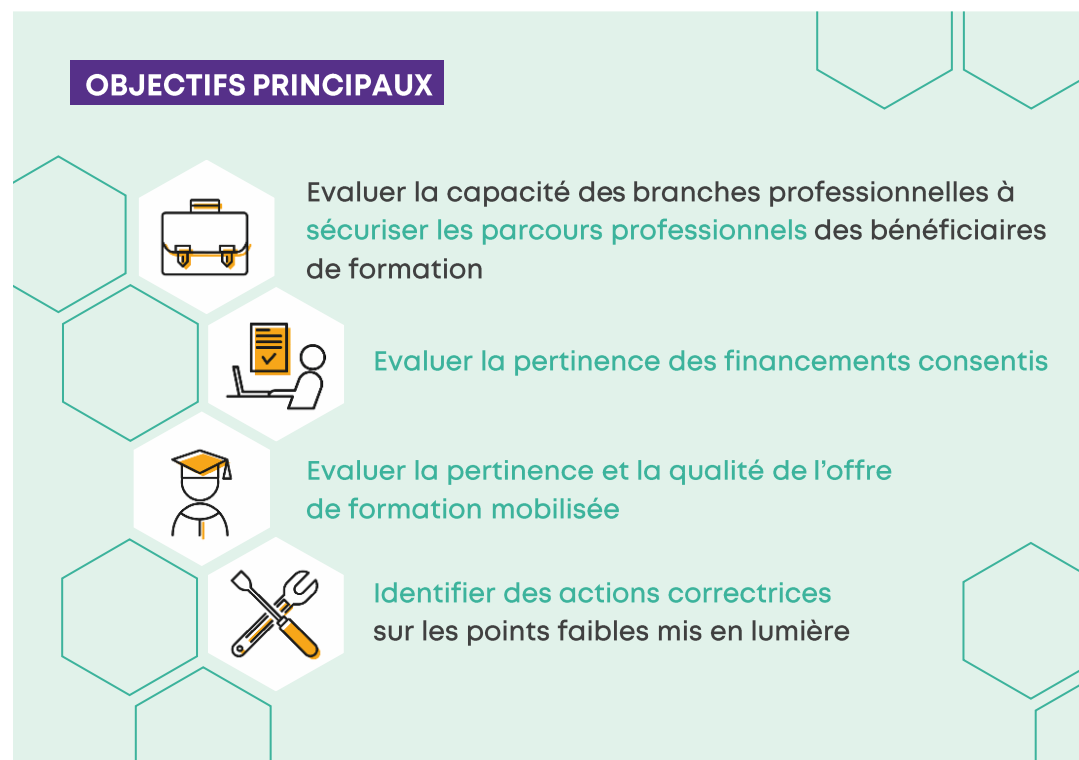
personnes uniques ont répondu aux enquêtes (19 252*) pour la France entière. Elles ont bénéficié soit d'un CA, soit d'un CDPI, soit d'un CIPI, soit d'un CPRO, soit d'une POEC.

Le CDPI et le CIPI sont des dispositifs conventionnels gérés par AKTO et financés par le FPETT.



Ce document présente les résultats des bénéficiaires d'un(e) :

- CA, CDPI, CIPI ou CPRO, d'une part (les chiffres-clés du CA, du CDPI, du CIPI et du CPRO sont présentés séparément en annexes) ;
- POEC, d'autre part.



(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

Sommaire



1

CA-CDPI-CIPI-CPRO

Contrat Apprentissage

Contrat Développement
Professionnel Intérimaire

Contrat Insertion
Professionnelle Intérimaire
Contrat Professionnalisation

Page 4



2

POEC

Préparation Opérationnelle
à l'Emploi Collective

Page 13



3

Méthodologie & Glossaire

Page 22



4

Annexes

Focus CA – Page 26
Focus CDPI – Page 33
Focus CIPI – Page 40
Focus CPRO – Page 47

Page 25

A background image showing a meeting around a wooden table. A person's hand is pointing at a 'Business Chart - Visual' which includes a line graph and a bar chart. Another person's hands are clasped nearby. A laptop and a notebook are also on the table.

1

CA-CDPI-CIPI-CPRO

Contrat Apprentissage

Contrat Développement Professionnel Intérimaire

Contrat Insertion Professionnelle Intérimaire

Contrat Professionnalisation

AKTO

Le CDPI et le CIPI sont des dispositifs conventionnels
gérés par AKTO et financés par le FPETT.



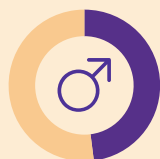
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

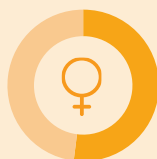
17 053

Profil-type



48%

Masculin



52%

Féminin

27 ans
d'âge moyen

18%
ayant un
niveau infra-
bac avant la
formation
(CA/CPRO
uniquement)

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation



78%

En emploi



Au cours des 12 mois
suivant la formation



86%

En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après la formation (contrats en alternance exclus)



51%

continuent de travailler pour
l'entreprise d'accueil de leur
formation (CA/CPRO uniquement)



79%

estiment que leur emploi
correspond à leur formation
(CA/CPRO uniquement)



80%

travaillent dans le même secteur
d'activité que celui de leur
formation (CA/CPRO uniquement)



90%

travaillent à temps plein

PERCEPTION DE LA FORMATION



85%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



83%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



Intérêt porté
au travail



Trouver un
travail



Conditions
de travail



Rémunération

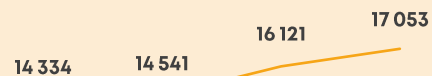
*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

Chiffres-clés – Evolutions sur 4 ans

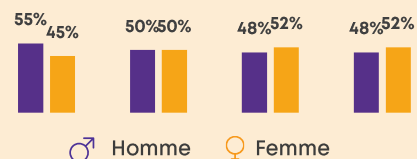
Situation comparative sur 4 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes



Profil-type



Âge moyen

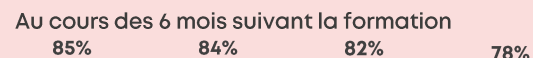


Niveau infra-bac avant la formation (CA/CPRO uniquement)



INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi



Au cours des 12 mois suivant la formation



Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après la formation (contrats en alternance exclus)



Travail pour l'entreprise d'accueil de la formation (CA/CPRO uniquement)



Correspondance emploi/formation (CA/CPRO uniquement)



Secteur d'activité de la formation (CA/CPRO uniquement)



Temps plein (CA/CPRO uniquement)



Ayant 1 employeur

Ayant 1 ou plusieurs employeurs
Rupture

PERCEPTION DE LA FORMATION



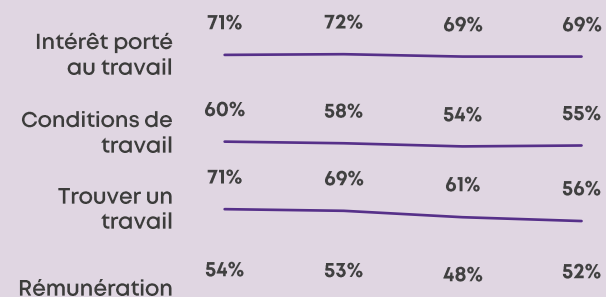
Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation



Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche



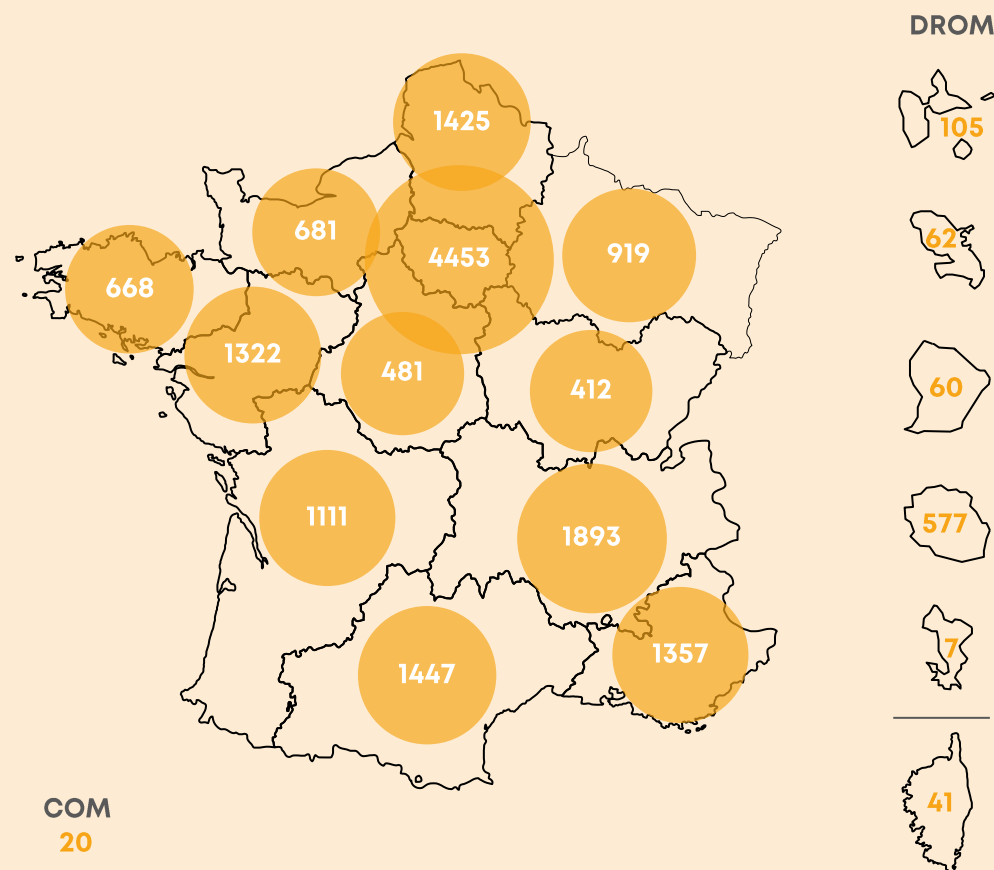
Impacts positifs perçus à 6 mois*



(i) Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024, 2024/2025

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

NOMBRE DE RÉPONDANTS RÉELS SELON LA RÉGION DE L'ENTREPRISE



Ile-de-France	26,1%	(25,5%)
Auvergne Rhône-Alpes	11,1%	(11,8%)
Occitanie	8,5%	(8,2%)
Hauts-de-France	8,4%	(7,7%)
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	8,0%	(7,2%)
Pays de la Loire	7,8%	(7,5%)
Nouvelle-Aquitaine	6,5%	(7,1%)
Grand Est	5,4%	(6,3%)
Normandie	4,0%	(4,2%)
Bretagne	3,9%	(4,5%)
DROM - La Réunion	3,4%	(3,0%)
Centre-Val de Loire	2,8%	(2,8%)
Bourgogne Franche-Comté	2,4%	(2,5%)
DROM - Guadeloupe	0,6%	(0,4%)
DROM - Martinique	0,4%	(0,5%)
DROM - Guyane	0,4%	(0,3%)
Corse	0,2%	(0,3%)
DROM - Mayotte	<0,1%	(<0,1%)
COM	<0,1%	(0,1%)
NR	0,1%	(0,0%)

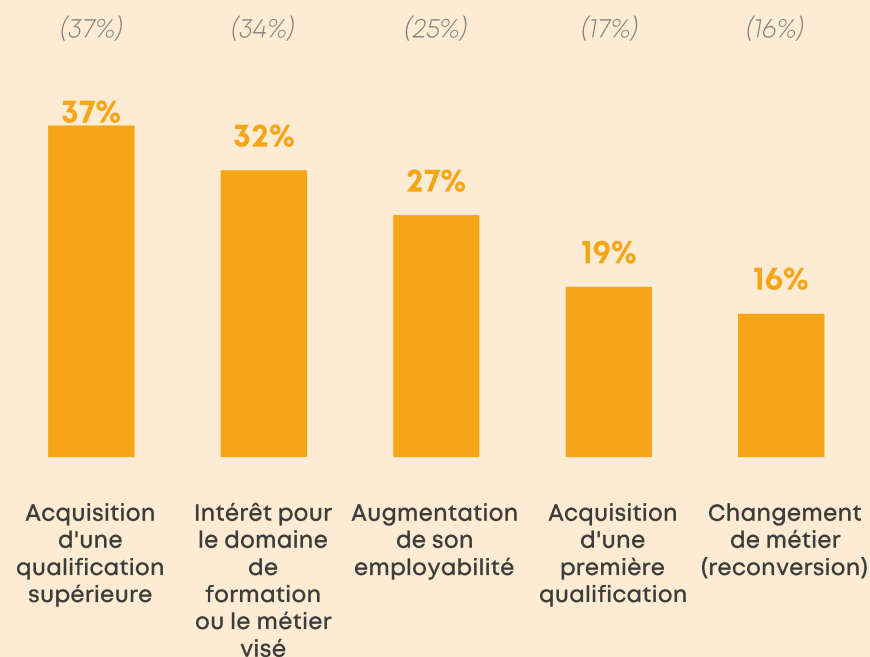
Lecture carte/graphique : En Île-de-France, 4 453 personnes ont répondu à au moins une des trois enquêtes. Elles représentent 26,1% des répondants

Au total, 17 053 personnes bénéficiaires d'un CA, d'un CDPI, d'un CIPI ou d'un CPRO ont répondu à au moins une des trois enquêtes, toutes régions confondues. Plus de la moitié des répondants (54,1%) exercent dans une entreprise implantée en Ile-de-France, en Auvergne-Rhône-Alpes, en Occitanie ou dans les Hauts-de-France. Les trois quarts (76,4%) relèvent d'entreprises situées dans les 7 régions les plus représentées.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

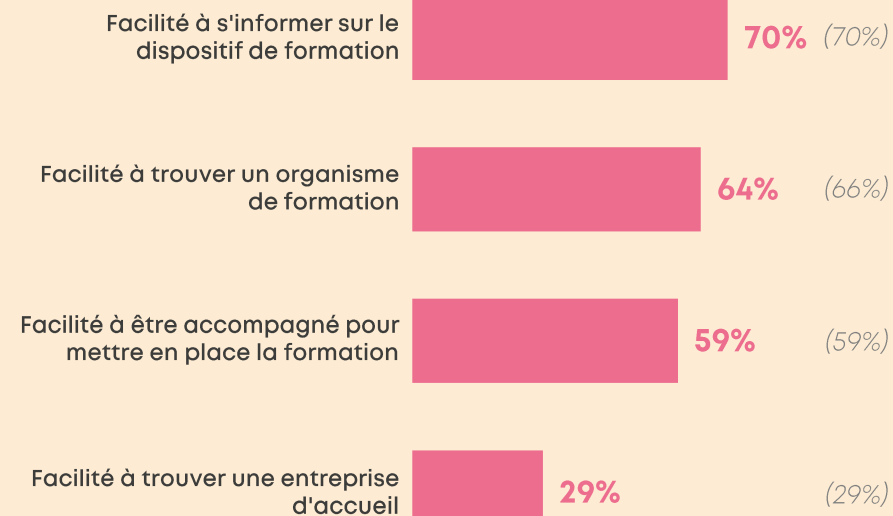
RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

TOP 5



L'acquisition d'une qualification supérieure est la motivation principale pour 37% personnes engagées dans un parcours de formation. Les autres raisons du top 5 ont été mentionnées chacune avec une fréquence proche de celle de l'année précédente.

MISE EN PLACE DE LA FORMATION



Les bénéficiaires n'ont pas exprimé de difficultés majeures pour s'informer sur le dispositif de formation, trouver un organisme de formation ou être accompagnés pour mettre en place leur formation. En revanche, trouver une entreprise d'accueil reste toujours aussi difficile. Les proportions restent très stables par rapport à l'année précédente.

S'agissant des personnes titulaires d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), celles-ci peuvent bénéficier d'aménagements pendant leur formation : aménagements matériels, organisationnels ou humains. Parmi les personnes concernées, 57% déclarent en avoir bénéficié contre 59% l'année précédente.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

ACCOMPAGNEMENT DURANT LA FORMATION

NIVEAU ET UTILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

EN ORGANISME DE FORMATION

**70%**

Accompagnement

(71%)

**87%**

Utilité

(85%)

EN ENTREPRISE D'ACCUEIL

**72%**

Accompagnement

(75%)

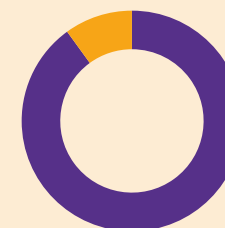
**89%**

Utilité

(88%)

Le taux d'accompagnement en entreprise d'accueil est légèrement supérieur à celui des organismes de formation. Ces taux connaissent une légère baisse par rapport à l'année précédente. L'utilité de l'accompagnement, jugée très positive, se confirme.

ASSIDUITE DURANT LA FORMATION

**Assiduité
90%**

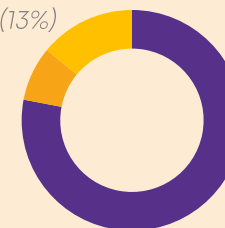
(91%)

90% des bénéficiaires interrogés ont suivi leur formation jusqu'au bout. Un score comparable à celui de l'année précédente (91%).

OBTENTION DU DIPLÔME/DE LA CERTIFICATION

Non
14%
(13%)

Partiellement
8%
(7%)

**En totalité
78%**

(80%)

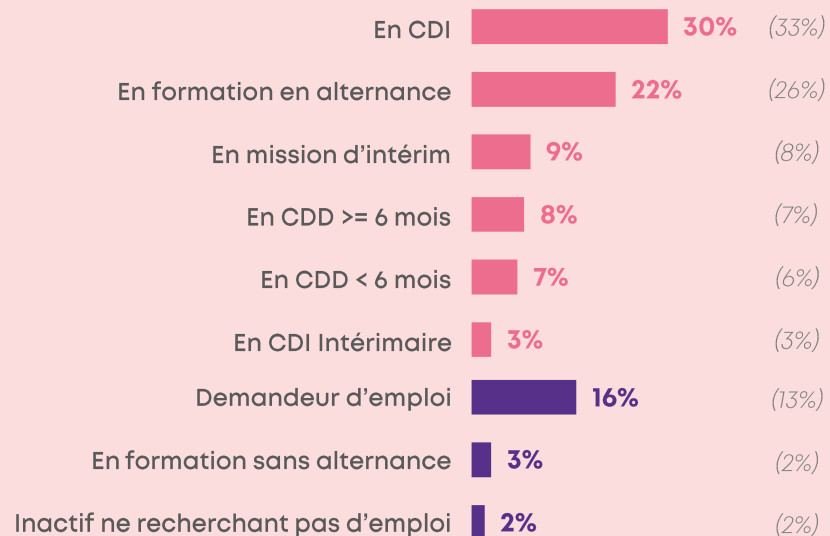
86% des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme ou leur certification soit totalement, soit partiellement. Un score comparable à celui de l'année précédente (87%). Ils sont toutefois légèrement moins nombreux à avoir obtenu leur diplôme ou leur certification en totalité.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

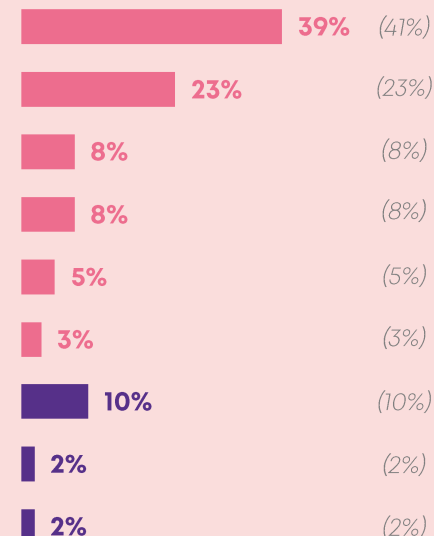
AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

78% des personnes insérées dans l'emploi (82%)



AU COURS DES 12 MOIS SUIVANT LA FORMATION

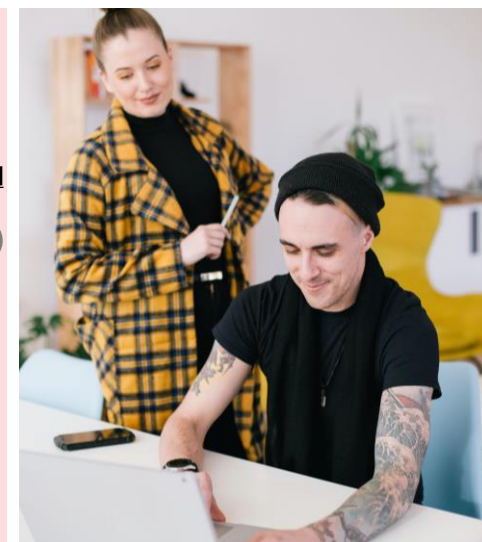
86% des personnes insérées dans l'emploi (88%)



Le taux d'insertion professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation s'établit à 78%, en baisse par rapport à l'année précédente (82%). Au cours des 12 mois suivant la formation, ce taux atteint 86%, contre 88% précédemment, en baisse également. Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées dans le calcul du taux d'emploi. Entre ces deux temporalités, on notera l'augmentation de la proportion de CDI.

Concernant les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), leurs taux d'insertion au cours des 6 mois et des 12 mois suivant la formation sont respectivement de 70% et 77%. Ces chiffres montrent une stagnation au cours des 6 mois suivant la formation par rapport à l'année précédente (71%), et une diminution au cours des 12 mois suivant la formation (81% l'année précédente).

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)



SATISFACTION EXPRIMÉE À L'ÉGARD DE LA FORMATION

AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION

Professionalisme des formateurs		86%	(84%)
Disponibilité des formateurs		85%	(83%)
Locaux		82%	(79%)
Supports de formation		82%	(78%)
Contenu de la formation		81%	(78%)
Equipements mis à disposition		81%	(77%)
Qualité du suivi individuel		75%	(71%)
<u>Organisme de formation, en général</u>		80%	(77%)

AU SEIN DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

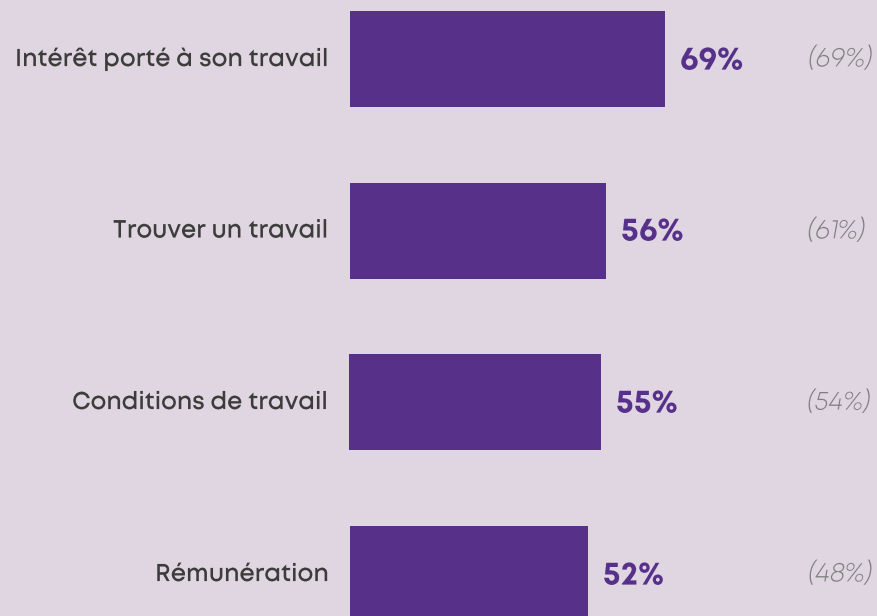
Professionalisme du référent		79%	(79%)
Disponibilité du référent		79%	(77%)
Possibilité de mettre en pratique les acquis de la formation		77%	(74%)
<u>Entreprise d'accueil, en général</u>		79%	(79%)

Les taux de satisfaction sont globalement plus élevés en organisme de formation qu'en entreprise d'accueil. Par rapport à l'année précédente, ces taux sont en hausse tant en organisme de formation qu'en entreprise d'accueil. Les évaluations les plus favorables concernent la disponibilité et le professionnalisme des formateurs de l'organisme de formation et du référent de l'entreprise d'accueil.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

IMPACTS DE LA FORMATION

DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE*



6 mois après leur formation, les bénéficiaires constatent principalement des effets positifs sur leur vie professionnelle, constat valable pour l'ensemble des paramètres évalués. Si l'impact favorable sur l'employabilité demeure marqué, il a cependant diminué par rapport à l'année précédente. À l'inverse, l'impact sur la rémunération a augmenté.

UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



85%
(84%)

estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue de leur formation, un score comparable à celui de l'année précédente (84%).



83%
(84%)

des personnes se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, un score comparable à celui de l'année précédente (84%).

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

2

POEC

Préparation Opérationnelle
à l'Emploi Collective

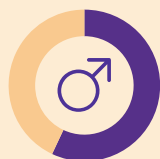
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

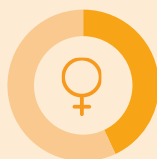
Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

3 123

Profil-type



Masculin



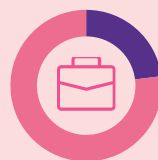
Féminin

37 ans
d'âge moyen

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation



En emploi



Au cours des 12 mois
suivant la formation



En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation



84% travaillent à temps plein

PERCEPTION DE LA FORMATION



88%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



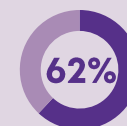
83%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



Intérêt porté
au travail



Trouver un
travail



Conditions
de travail



Rémunération

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

Chiffres-clés – Evolutions sur 4 ans

Situation comparative sur 4 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025

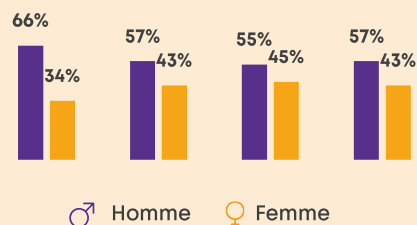
RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes



Profil-type

Sexe



Âge moyen



INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois suivant la formation



Au cours des 12 mois suivant la formation

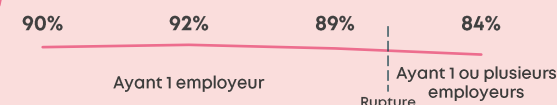


Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après la formation (contrats en alternance exclus)



Temps plein



Ayant 1 employeur

Ayant 1 ou plusieurs employeurs

Rupture

PERCEPTION DE LA FORMATION



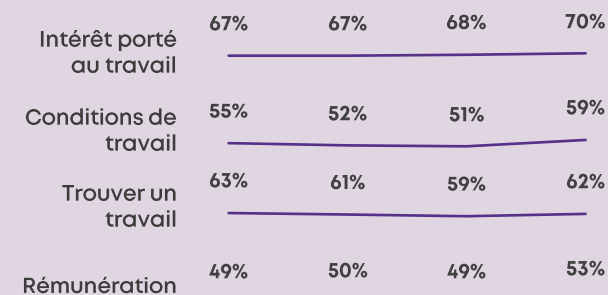
Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation



Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche



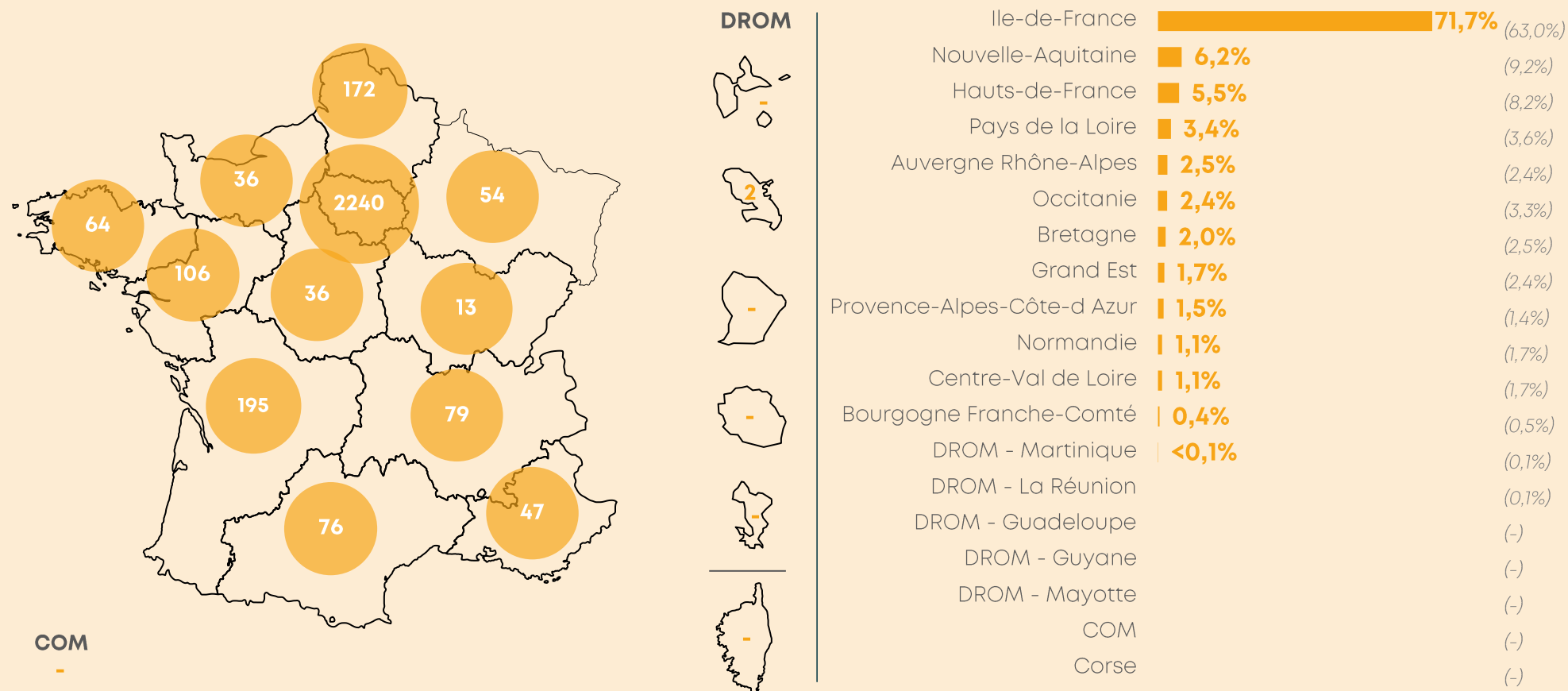
Impacts positifs perçus à 6 mois*



(i) Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024, 2024/2025

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

NOMBRE DE RÉPONDANTS RÉELS SELON LA RÉGION DE L'ENTREPRISE



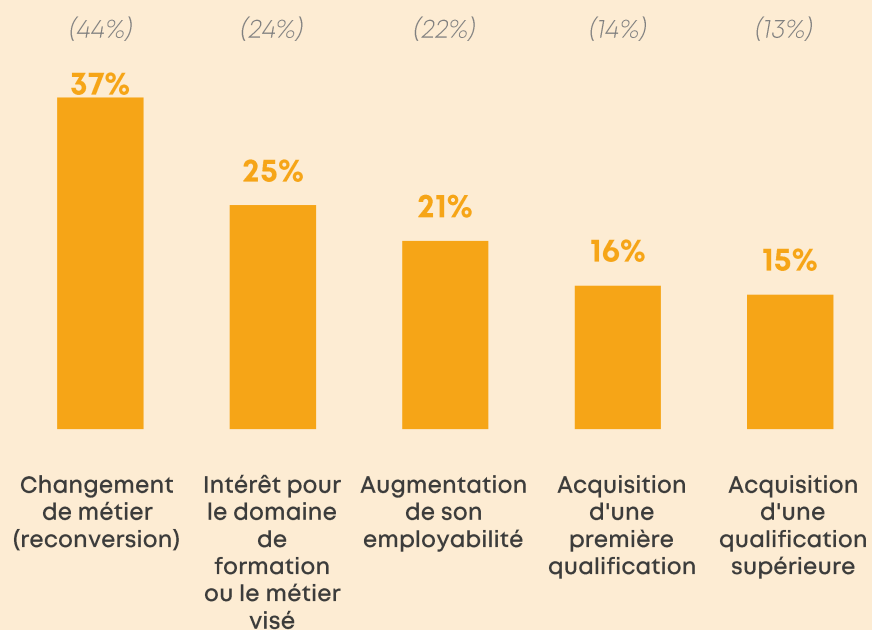
Lecture carte/graphique : En Île-de-France, 2 240 personnes ont répondu à au moins une des trois enquêtes. Elles représentent 71,7% des répondants

Au total, 3 123 personnes bénéficiaires d'une POEC ont répondu à au moins une des trois enquêtes, toutes régions confondues. Près de trois-quarts des répondants (71,7%) exercent dans une entreprise implantée en Ile-de-France. Plus de 4 sur 5 (83,5%) relèvent d'entreprises situées dans les 3 régions les plus représentées.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

TOP 5



Le changement de métier (reconversion professionnelle) est la motivation principale pour 37 % des personnes engagées dans un parcours de formation, un chiffre en baisse par rapport à l'année précédente (44%). Les autres raisons du top 5 ont été mentionnées chacune avec une fréquence proche de celle observée l'année précédente.

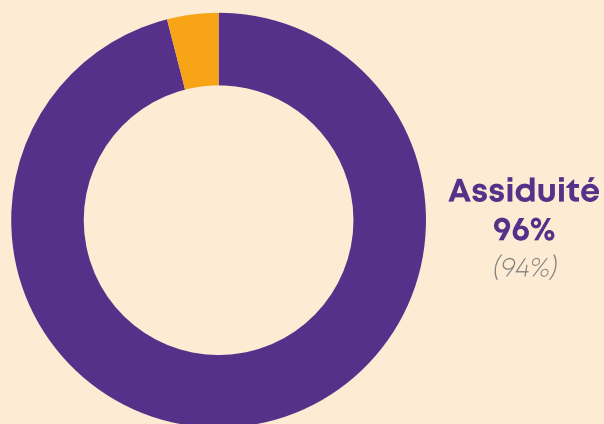
MISE EN PLACE DE LA FORMATION



Cette année, les bénéficiaires ont jugé plus beaucoup faciles l'ensemble des items : identifier un organisme de formation, s'informer sur le dispositif, bénéficier d'un accompagnement pour la mise en place de leur formation et, le cas échéant, trouver une entreprise d'accueil pour leur stage.

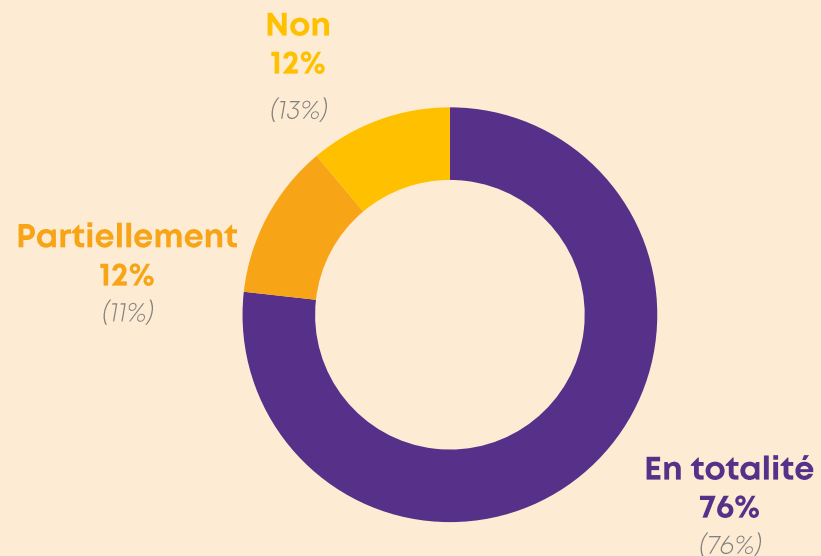
(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

ASSIDUITE DURANT LA FORMATION



96% des bénéficiaires interrogés ont suivi leur formation jusqu'au bout. Un score légèrement supérieur à celui de l'année précédente (94%).

OBTENTION DU DIPLÔME/DE LA CERTIFICATION



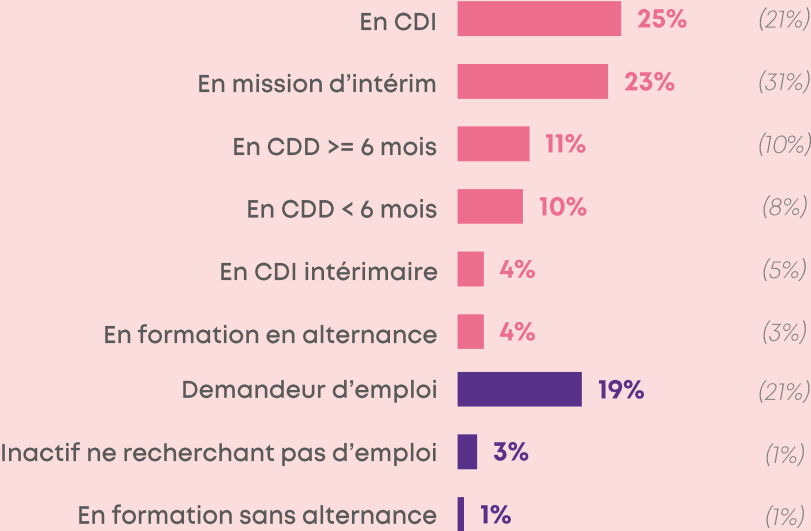
88% des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme ou leur certification soit totalement, soit partiellement. Un score comparable à celui de l'année précédente (87%).

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

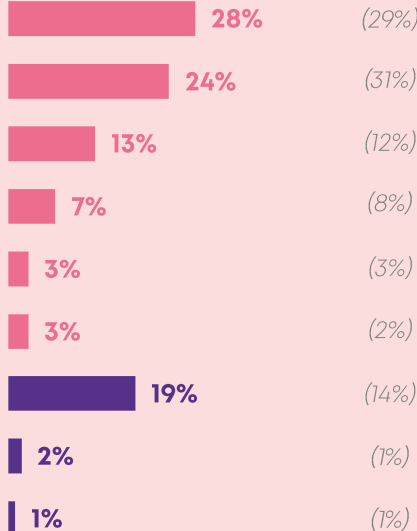
AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

77% des personnes insérées dans l'emploi (77%)



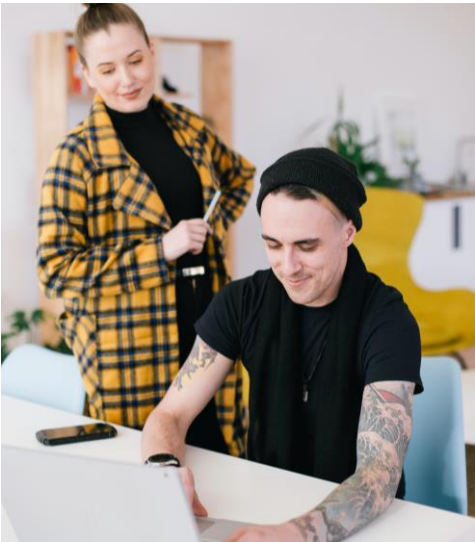
AU COURS DES 12 MOIS SUIVANT LA FORMATION

78% des personnes insérées dans l'emploi (84%)



Le taux d'insertion professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation s'établit à 77%, comme l'année précédente (77%). Au cours des 12 mois suivant la formation, ce taux atteint 78%, contre 84% précédemment, en nette baisse. Entre ces deux temporalités, la proportion de CDI augmente alors que la proportion de CDD diminue. Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées dans le calcul du taux d'emploi.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)



SATISFACTION EXPRIMÉE À L'ÉGARD DE LA FORMATION

AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION

Professionalisme des formateurs		92%	(88%)
Disponibilité des formateurs		92%	(88%)
Contenu de la formation		90%	(84%)
Locaux		89%	(84%)
Equipements mis à disposition		89%	(81%)
Supports de formation		88%	(84%)
Qualité du suivi individuel		86%	(79%)
<u>Organisme de formation, en général</u>		88%	(83%)

AU SEIN DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

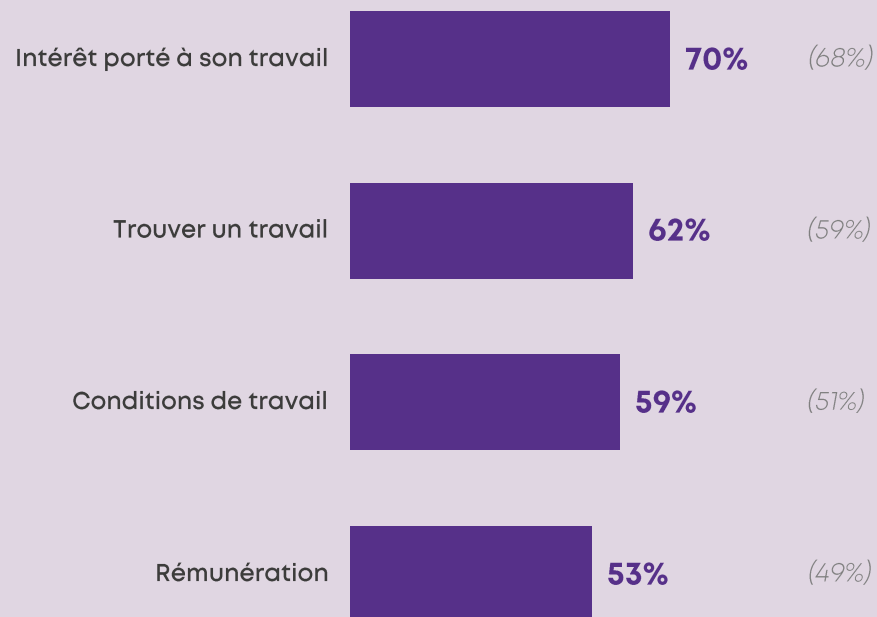
Professionalisme du référent		94%	(92%)
Disponibilité du référent		92%	(80%)
Possibilité de mettre en pratique les acquis de la formation		88%	(77%)
<u>Entreprise d'accueil, en général</u>		92%	(78%)

Les taux de satisfaction sont très élevés, tant en organisme de formation qu'en entreprise d'accueil. Par rapport à l'année précédente, la plupart des taux ont très fortement augmenté. Les évaluations les plus favorables concernent la disponibilité et le professionnalisme des formateurs de l'organisme de formation et du référent de l'entreprise d'accueil.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

IMPACTS DE LA FORMATION

DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE*



6 mois après leur formation, les personnes interrogées constatent majoritairement des effets positifs sur leur vie professionnelle, et ce sur tous les paramètres évalués. Ces résultats enregistrent une nette progression par rapport à l'année précédente, en particulier concernant les conditions de travail.

UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



88%
(84%)

estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue de leur formation, un score supérieur à celui de l'année précédente (84%).



83%
(73%)

des personnes se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, en nette hausse par rapport à celui de l'année précédente (73%).

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

3

MÉTHODOLOGIE & GLOSSAIRE

Méthodologie

ADMINISTRATION DES ENQUÊTES

Les enquêtes sont administrées chaque mois par e-mail et/ou par téléphone au cours du mois, du 7ème mois et du 13ème mois suivant la fin de la formation.

Dans le cadre de la campagne d'enquêtes 2024/2025, les interrogations ont été réalisées entre septembre 2024 et août 2025, couvrant les périodes de sorties de formation suivantes :

- 2024S2 et 2025S1 pour le volet satisfaction ;
- 2024 pour le volet insertion professionnelle à 6 mois ;
- 2023S2 et 2024S1 pour le volet insertion professionnelle à 12 mois.

Toutes régions administratives confondues, 7 622 réponses ont été collectées sur le volet satisfaction, 8 250 sur le volet insertion professionnelle à 6 mois et 8 162 sur le volet insertion professionnelle à 12 mois. Pour obtenir ces réponses, environ 400 000 mails d'invitation ont été envoyés et plus de 67 000 tentatives d'appels téléphoniques ont été effectuées, représentant un total de 1 300H de conversation.

L'administration des questionnaires et la collecte des données ont été assurées par BVA, l'exploitation et la valorisation de ces données par le Pôle Observatoire d'AKTO.

NOMBRE RÉEL DE PERSONNES INTERROGÉES

Dans la section des chiffres-clés de ce rapport, nous présentons les données brutes concernant les participants aux enquêtes. Cela inclut le nombre exact de répondants ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques, sans aucune modification statistique. Cette présentation offre un aperçu authentique de la composition des groupes ayant participé aux 3 enquêtes.

Pour le reste du document, en revanche, les données ont été ajustées statistiquement. Ce processus de pondération a été appliqué pour garantir que les résultats soient représentatifs de la population étudiée, corrigeant ainsi les éventuels biais d'échantillonnage.

REDRESSEMENT STATISTIQUE

Initialement, tous les participants à une enquête sont considérés comme ayant une importance égale. Cependant, cette approche s'avère inadéquate lorsqu'on cherche à tirer des conclusions représentatives de l'ensemble de la population.

Pour remédier à cette situation, un système de pondération a été mis en place. Chaque répondant s'est vu attribuer un nouveau coefficient de pondération, prenant en compte 3 critères spécifiques : la branche professionnelle qui a financé sa formation, la région de l'entreprise prescriptrice de sa formation et le dispositif de formation dans lequel il s'est engagé.

Cette méthode de pondération ajustée permet d'obtenir un échantillon plus représentatif de la population globale.

Les données présentées dans ce rapport ont été soumises à ce processus de redressement statistique, offrant ainsi une image plus fidèle et équilibrée de la réalité étudiée.

Glossaire

CA – CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail en alternance destiné aux jeunes de 16 à 29 ans, permettant d'acquérir une qualification professionnelle reconnue par un diplôme ou un titre inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Il combine des périodes de formation théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et pratique en entreprise, sous la supervision d'un maître d'apprentissage. Ce contrat peut être à durée déterminée (6 mois à 3 ans) ou indéterminée, débutant par une période d'apprentissage. L'apprenti perçoit une rémunération calculée en pourcentage du SMIC, variant selon son âge et l'année de formation.

CDPI – CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL INTÉIMAIRE

Le CDPI s'adresse principalement aux intérimaires souhaitant développer leurs compétences dans le cadre d'une mission temporaire. Il offre une formation sur mesure pour répondre aux exigences spécifiques des postes occupés, augmentant ainsi les chances de pérennisation de l'emploi après la mission intérimaire. Le CDPI est un dispositif conventionnel géré par AKTO et financé par le FPETT.

CIPI – CONTRAT D'INSERTION PROFESSIONNELLE INTÉIMAIRE

Le CIPI est un dispositif destiné aux intérimaires visant à faciliter leur insertion professionnelle durable. Il combine des périodes de formation théorique et pratique adaptées aux besoins spécifiques des entreprises utilisatrices. Ce contrat permet aux intérimaires d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper un emploi durable tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé. Le CIPI est un dispositif conventionnel géré par AKTO et financé par le FPETT.

CPRO – CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est un contrat en alternance visant à faciliter l'insertion professionnelle par l'acquisition d'une qualification reconnue. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans souhaitant compléter leur formation initiale, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Ce contrat peut être conclu pour une durée déterminée ou indéterminée, avec une formation théorique dispensée par un organisme extérieur et une formation pratique au sein de l'entreprise. La durée de la formation est généralement comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être étendue jusqu'à 24 mois pour certains publics ou qualifications.

POEC – PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI COLLECTIVE

La POEC est un dispositif collectif financé par Pôle emploi et les opérateurs de compétences (OPCO) pour former des demandeurs d'emploi aux compétences requises pour occuper des postes identifiés comme étant en tension dans certaines entreprises ou secteurs. Elle permet aux participants d'acquérir des compétences spécifiques avant leur embauche, facilitant ainsi leur insertion professionnelle. La durée de la POEC varie généralement entre quelques semaines et plusieurs mois, selon les besoins du marché du travail et les compétences à acquérir.

4

ANNEXES

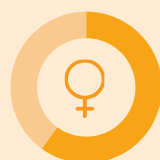
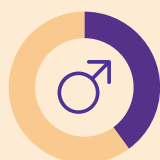
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

10 870

Profil-type



23 ans
d'âge moyen

12%
ayant un
niveau infra-
bac avant la
formation

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation



Au cours des 12 mois
suivant la formation



En emploi

En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après
la formation (contrats en alternance exclus)



48%

travaillent toujours pour l'entreprise
d'accueil de leur formation



78%

estiment que leur emploi
correspond à leur formation



78%

travaillent dans le même secteur
d'activité que celui de leur
formation



90%

travaillent à temps plein

PERCEPTION DE LA FORMATION



85%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



86%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



Intérêt porté
au travail



Trouver un
travail



Conditions
de travail



Rémunération

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

Chiffres-clés – Evolutions sur 4 ans

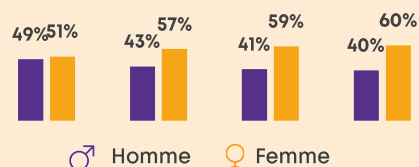
Situation comparative sur 4 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes



Profil-type



Âge moyen

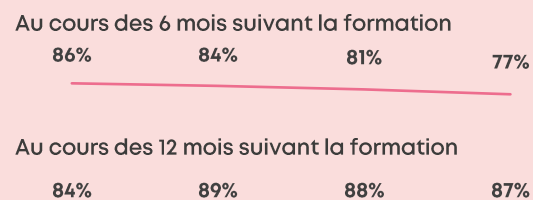


Niveau infra-bac avant la formation



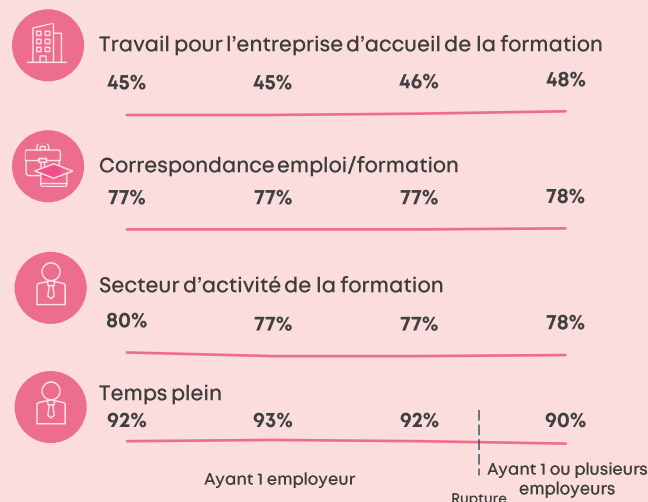
INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

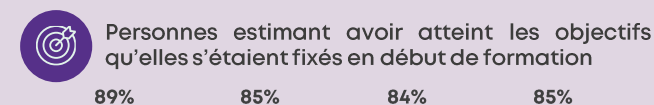


Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

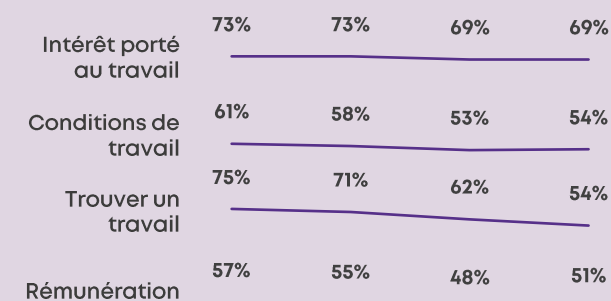
Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après la formation (contrats en alternance exclus)



PERCEPTION DE LA FORMATION



Impacts positifs perçus à 6 mois*

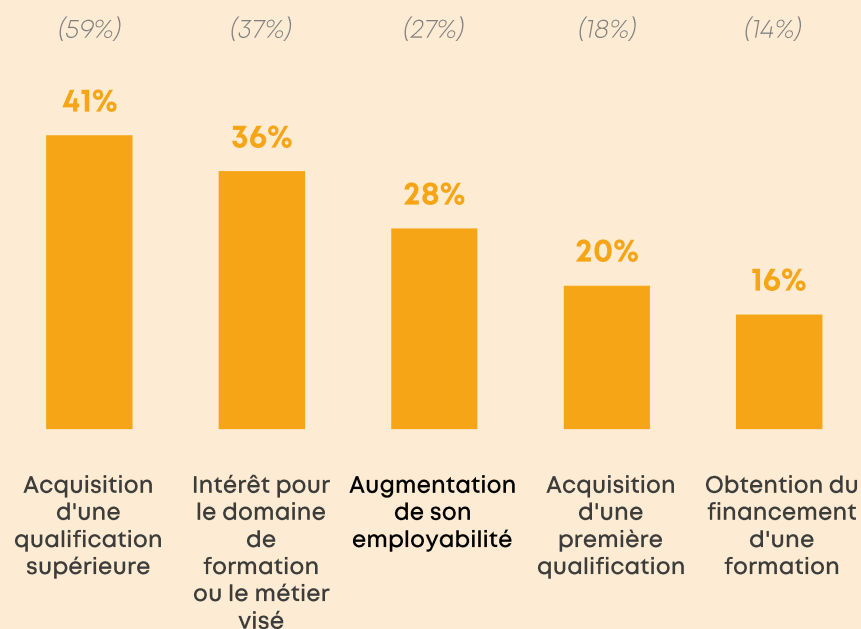


(i) Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024, 2024/2025

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

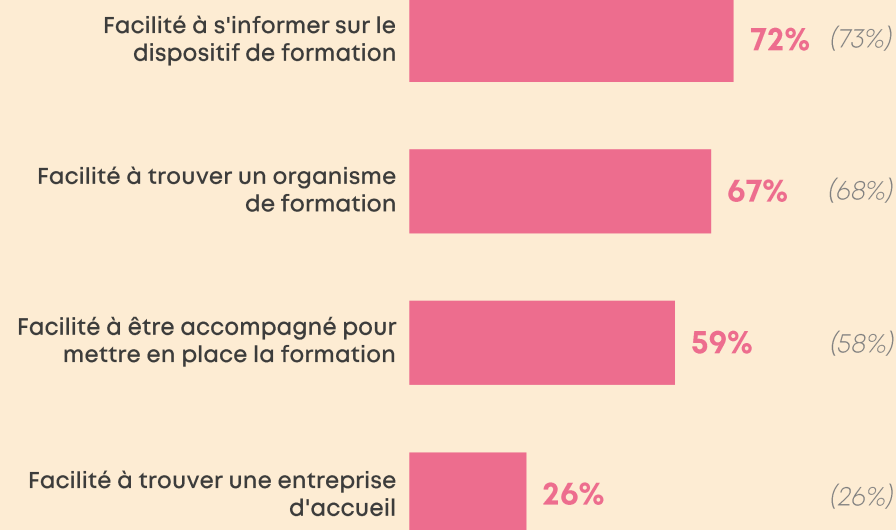
RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

TOP 5



L'obtention d'une qualification de niveau supérieur demeure la principale motivation pour 41% des personnes engagées dans une formation, même si cette raison est évoquée nettement moins souvent que l'année précédente. Les autres motivations, quant à elles, demeurent mentionnées dans des proportions similaires.

MISE EN PLACE DE LA FORMATION



Les bénéficiaires n'ont pas exprimé de difficultés majeures pour s'informer sur le dispositif de formation, trouver un organisme de formation ou être accompagnés pour mettre en place leur formation. Les proportions restent comparables à celles de l'année précédente. En revanche, trouver une entreprise d'accueil reste toujours aussi difficile.

S'agissant des personnes titulaires d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), celles-ci peuvent bénéficier d'aménagements pendant leur formation : aménagements matériels, organisationnels ou humains. Parmi les personnes concernées, 57% déclarent en avoir bénéficié contre 61% l'année précédente.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

ACCOMPAGNEMENT DURANT LA FORMATION

NIVEAU ET UTILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT :

EN ORGANISME DE FORMATION



70%

Accompagnement

(72%)



86%

Utilité

(83%)

EN ENTREPRISE D'ACCUEIL



72%

Accompagnement

(76%)



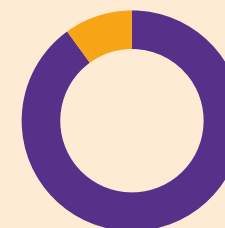
88%

Utilité

(88%)

Le taux d'accompagnement en entreprise d'accueil est légèrement plus élevé que celui observé en organisme de formation. Cependant, ces taux restent inférieurs à ceux de l'année précédente. L'utilité de l'accompagnement, jugée très positivement, se confirme.

ASSIDUITE DURANT LA FORMATION



**Assiduité
90%**

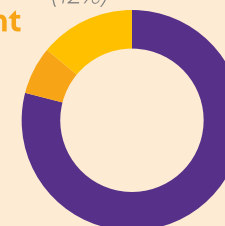
(91%)

90% des bénéficiaires interrogés ont suivi leur formation jusqu'au bout. Un score comparable à celui de l'année précédente (91%).

OBTENTION DU DIPLÔME/DE LA CERTIFICATION

**Non
14%**
(12%)

**Partiellement
7%**
(7%)



**En totalité
79%**

(81%)

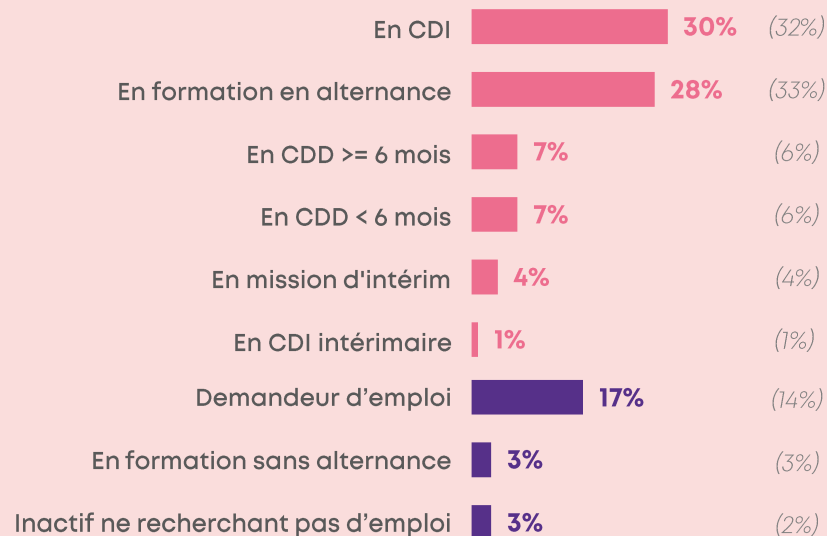
86% des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme ou leur certification soit totalement, soit partiellement. Un score en léger retrait par rapport à l'année précédente (88%). Par ailleurs, ils sont légèrement moins nombreux à avoir obtenu leur diplôme ou leur certification en totalité.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

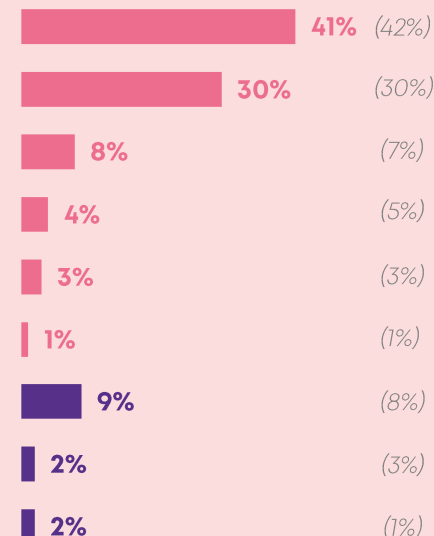
AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

77% des personnes insérées dans l'emploi (81%)



AU COURS DES 12 MOIS SUIVANT LA FORMATION

87% des personnes insérées dans l'emploi (88%)



Le taux d'insertion professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation s'établit à 77%, en baisse par rapport à l'année précédente (81%). Au cours des 12 mois suivant la formation, ce taux atteint 87%, contre 88% précédemment, en baisse également. Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées dans le calcul du taux d'emploi. Entre ces deux temporalités, on constate une nette augmentation de la proportion de CDI, tandis que la part des demandeurs d'emploi diminue.

Concernant les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), leurs taux d'insertion au cours des 6 mois et des 12 mois suivant la formation sont respectivement de 69% et 79%. Ils étaient respectivement de 72% et 74% l'année précédente, indiquant une baisse dans le premier cas et une hausse dans le second.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)



SATISFACTION EXPRIMÉE À L'ÉGARD DE LA FORMATION

AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION

Professionalisme des formateurs		85%	(84%)
Disponibilité des formateurs		84%	(82%)
Locaux		81%	(79%)
Supports de formation		80%	(77%)
Equipements mis à disposition		80%	(76%)
Contenu de la formation		79%	(77%)
Qualité du suivi individuel		73%	(69%)
<u>Organisme de formation, en général</u>		78%	(75%)

AU SEIN DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

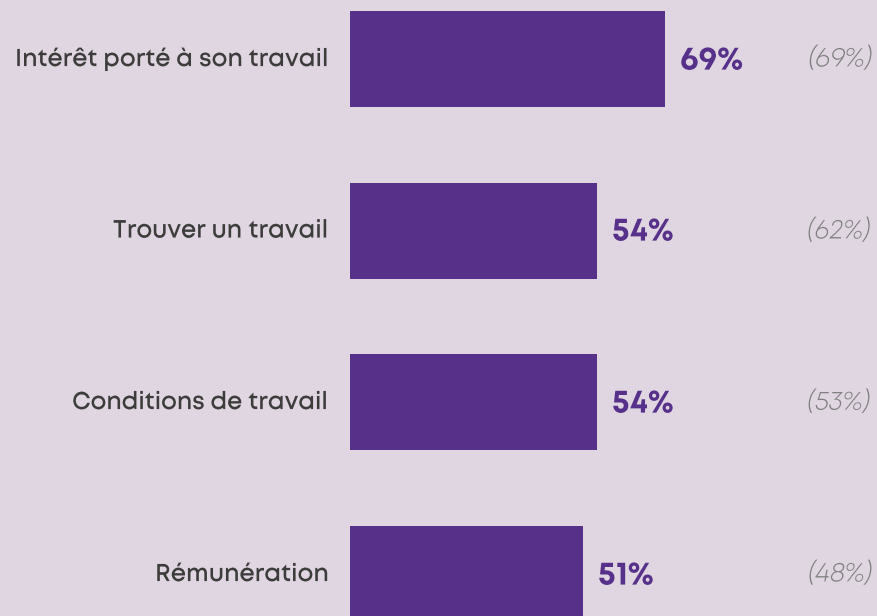
Professionalisme du référent		78%	(78%)
Disponibilité du référent		78%	(77%)
Possibilité de mettre en pratique les acquis de la formation		75%	(74%)
<u>Entreprise d'accueil, en général</u>		79%	(79%)

Les taux de satisfaction sont légèrement plus élevés en organisme de formation qu'en entreprise d'accueil. Par rapport à l'année précédente, ces taux sont globalement en hausse en organisme de formation, tandis qu'ils stagnent en entreprise d'accueil. Les évaluations les plus favorables concernent la disponibilité et le professionnalisme des formateurs de l'organisme de formation et du référent de l'entreprise d'accueil.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

IMPACTS DE LA FORMATION

DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE*



La formation a principalement produit des effets positifs sur la vie professionnelle des personnes 6 mois après leur formation, notamment sur l'intérêt qu'elles portent à leur travail, leurs conditions de travail et leur rémunération. L'impact sur l'employabilité reste présent, mais s'avère en baisse par rapport à l'année précédente.

UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



85%
(84%)

estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue de leur formation, un score comparable à celui de l'année précédente (84%).



86%
(86%)

des personnes se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, un score identique à celui de l'année précédente (86%).

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

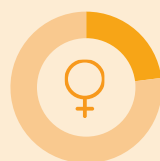
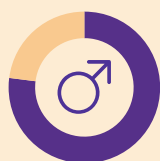
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

1 003

Profil-type



36 ans
d'âge moyen

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation



Au cours des 12 mois
suivant la formation



Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

**Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après
la formation (contrats en alternance exclus)**



90% travaillent à temps plein

PERCEPTION DE LA FORMATION



87%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



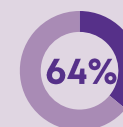
74%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



Intérêt porté
au travail



Trouver un
travail



Conditions
de travail



Rémunération

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

Chiffres-clés – Evolutions sur 4 ans

Situation comparative sur 4 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025

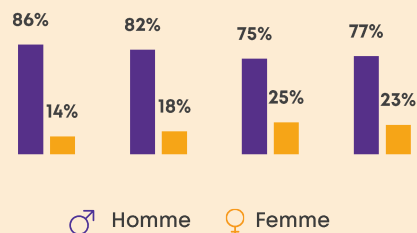
RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes



Profil-type

Genre



Âge moyen



INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois suivant la formation



Au cours des 12 mois suivant la formation



Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après la formation (contrats en alternance exclus)



Temps plein



PERCEPTION DE LA FORMATION



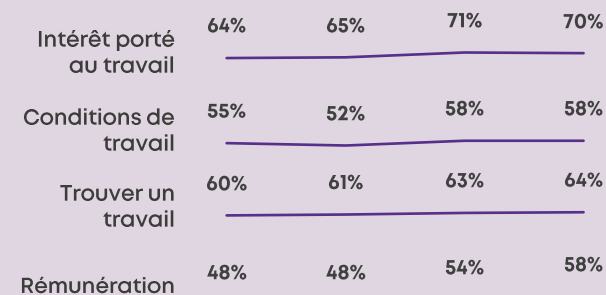
Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation



Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche



Impacts positifs perçus à 6 mois*

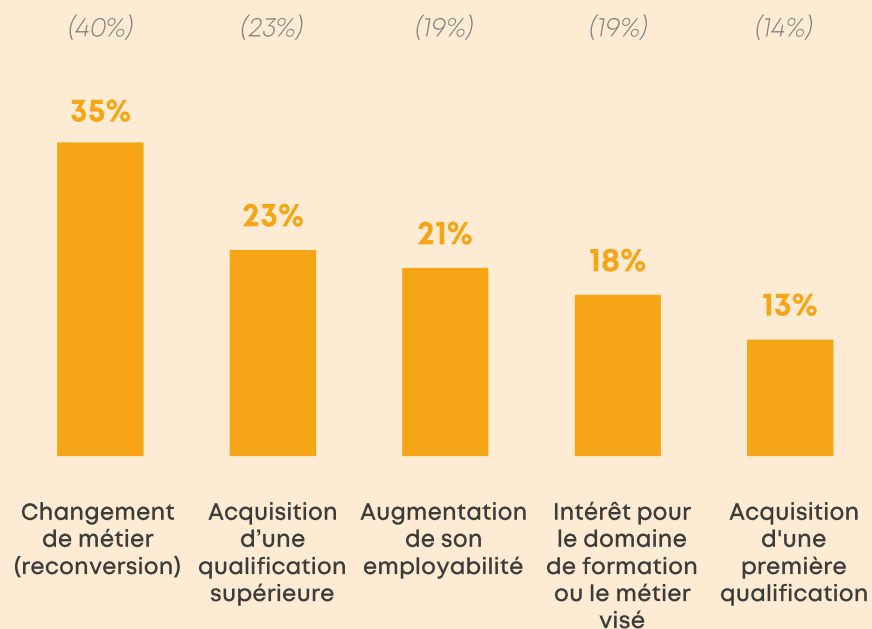


(i) Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024, 2024/2025

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

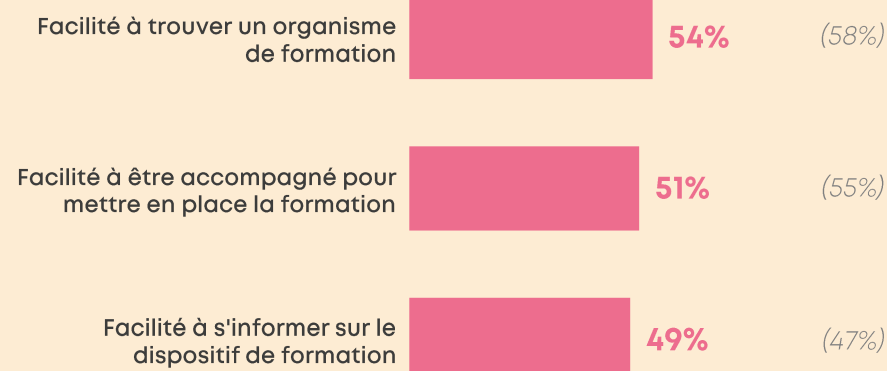
RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

TOP 5



Le changement de métier (reconversion professionnelle) est la motivation principale pour 35 % des personnes engagées dans un parcours de formation, un chiffre en baisse par rapport à l'année précédente (40%). Les autres raisons du top 5 ont été mentionnées chacune avec une fréquence proche de celle observée l'année précédente.

MISE EN PLACE DE LA FORMATION



Les bénéficiaires n'ont pas rencontré de difficultés majeures pour trouver un organisme de formation ou être accompagnés dans la mise en place de leur formation, même si cela s'est avéré un peu plus compliqué que l'année précédente. En revanche, l'accès à l'information sur le dispositif de formation a été perçu comme légèrement plus facile.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

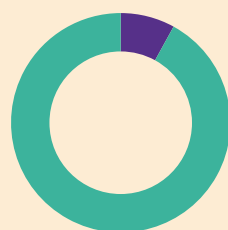
ACCOMPAGNEMENT DURANT LA FORMATION

NIVEAU ET UTILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

EN ORGANISME DE FORMATION



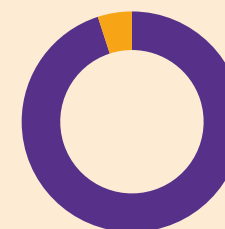
63%
Accompagnement
(68%)



92%
Utilité
(91%)

63% des personnes déclarent avoir été accompagnées en organisme de formation, soit moins que l'année précédente (68%). L'utilité de l'accompagnement, jugée très positivement, se confirme.

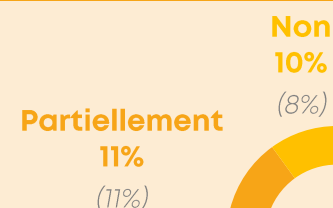
ASSIDUITE DURANT LA FORMATION



Assiduité
95%
(98%)

95% des bénéficiaires interrogés ont suivi leur formation jusqu'au bout. Un score inférieur à celui de l'année précédente (98%).

OBTENTION DU DIPLÔME/DE LA CERTIFICATION



En totalité
79%
(81%)

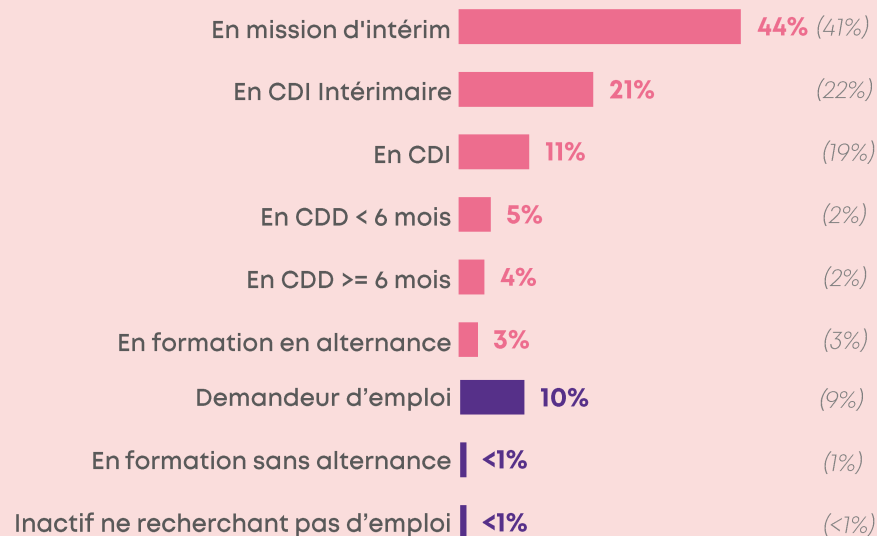
90% des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme ou leur certification soit totalement, soit partiellement. Un score légèrement inférieur à celui de l'année précédente (92%). Par ailleurs, ils sont légèrement moins nombreux à avoir obtenu leur diplôme ou leur certification en totalité.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

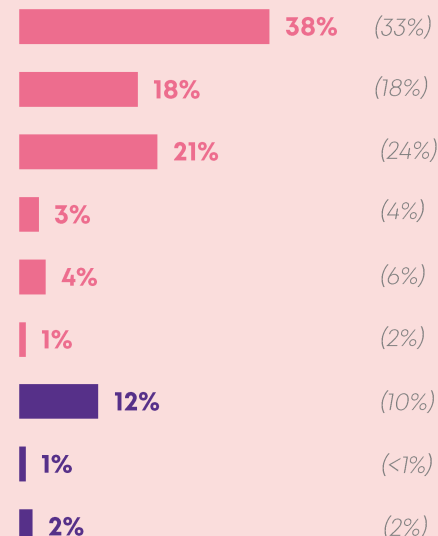
AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

89% des personnes insérées dans l'emploi (90%)



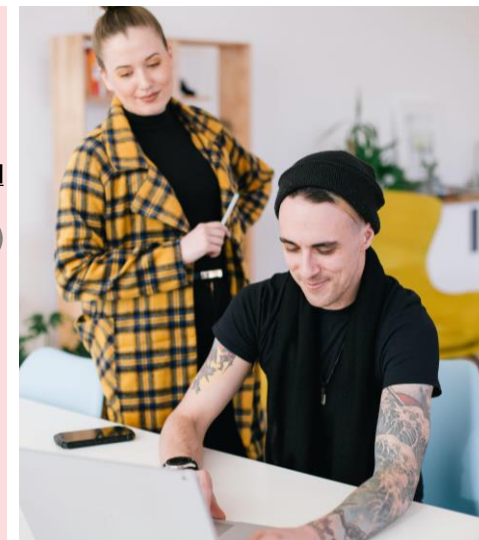
AU COURS DES 12 MOIS SUIVANT LA FORMATION

86% des personnes insérées dans l'emploi (88%)



Le taux d'insertion professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation s'établit à 89%, comparable à l'année précédente (90%). Au cours des 12 mois suivant la formation, ce taux diminue légèrement, à 86%, contre 88% précédemment, en baisse. Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées dans le calcul du taux d'emploi. Entre ces deux temporalités, on constate une nette augmentation de la proportion de CDI, tandis que la part des missions d'intérim et de CDI intérimaires diminue.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)



SATISFACTION EXPRIMÉE À L'ÉGARD DE LA FORMATION

AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION

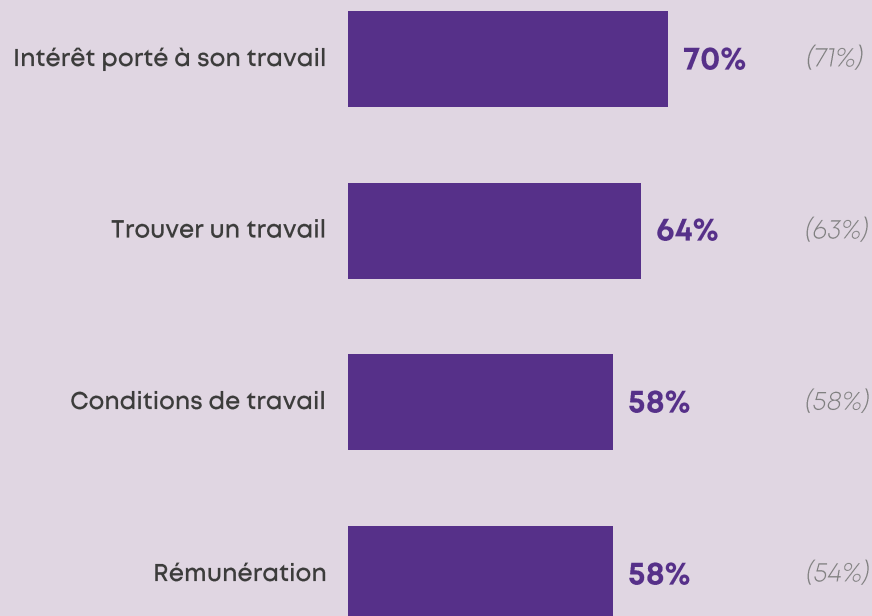
Professionalisme des formateurs	90%	(90%)
Disponibilité des formateurs	90%	(89%)
Locaux	87%	(81%)
Supports de formation	86%	(84%)
Contenu de la formation	84%	(87%)
Equipements mis à disposition	83%	(83%)
Qualité du suivi individuel	81%	(85%)
<u>Organisme de formation, en général</u>	86%	(86%)

Les taux de satisfaction sont globalement très élevés et restent comparables à ceux de l'année précédente, à l'exception des locaux, qui ont recueilli davantage de satisfaits, et de la qualité du suivi individuel, où l'on observe une hausse des insatisfactions. Les évaluations les plus favorables portent sur la disponibilité et le professionnalisme des formateurs.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

IMPACTS DE LA FORMATION

DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE*



6 mois après leur formation, la majorité des personnes interrogées déclarent des effets positifs sur leur vie professionnelle, et ce pour l'ensemble des paramètres évalués. Comparativement à l'année précédente, les taux progressent en matière de rémunération, tandis qu'ils demeurent stables pour les autres aspects.

UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



87%
(88%)

estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue de leur formation, un score comparable à celui de l'année précédente (88%).



74%
(71%)

des personnes se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, un score supérieur à celui de l'année précédente (71%).

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

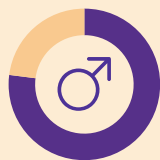
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

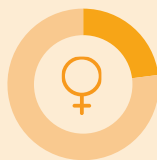
680

Profil-type



77%

Masculin



23%

Féminin

33 ans
d'âge moyen

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation



80%

En emploi



Au cours des 12 mois
suivant la formation



77%

En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après
la formation (contrats en alternance exclus)



88%

travaillent à temps plein

PERCEPTION DE LA FORMATION



84%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



78%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



66%

Intérêt porté
au travail



61%

Trouver un
travail



56%

Conditions
de travail



56%

Rémunération

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

Chiffres-clés – Evolutions sur 4 ans

Situation comparative sur 4 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025

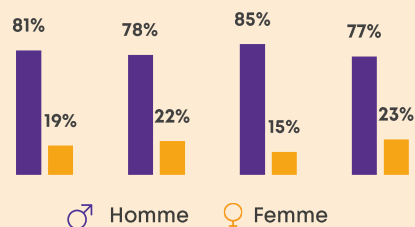
RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes



Profil-type

Genre



Âge moyen

32 ans 33 ans 33 ans 33 ans

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois suivant la formation

80% 79% 79% 80%

Au cours des 12 mois suivant la formation

80% 79% 77% 77%

Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après la formation (contrats en alternance exclus)



Temps plein

93% 87% 87% 88%

Ayant 1 employeur | Ayant 1 ou plusieurs employeurs

Rupture

PERCEPTION DE LA FORMATION



Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation

89% 80% 85% 84%



Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche

81% 73% 77% 78%

Impacts positifs perçus à 6 mois*

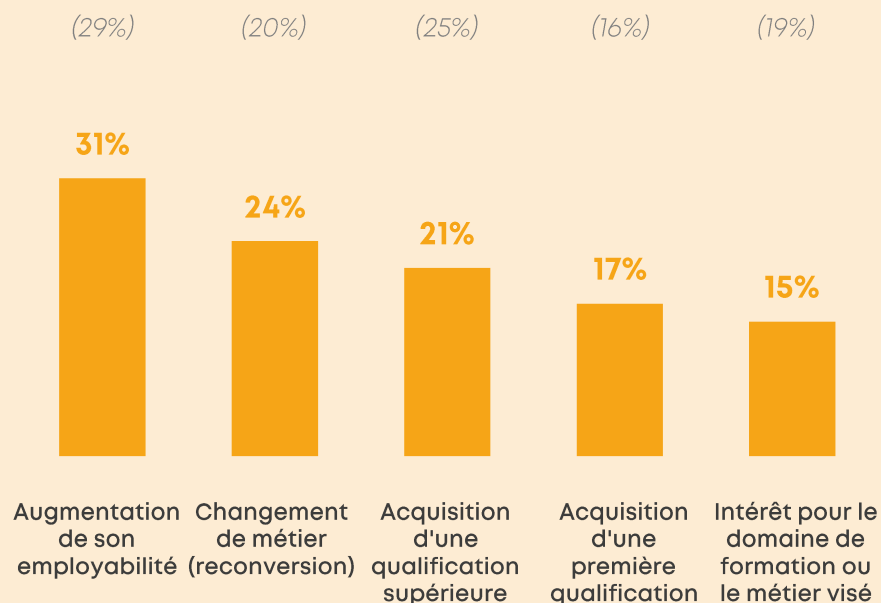
Intérêt porté au travail	63%	66%	59%	66%
Conditions de travail	60%	60%	57%	56%
Trouver un travail	60%	60%	55%	61%
Rémunération	55%	51%	53%	56%

(i) Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024, 2024/2025

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

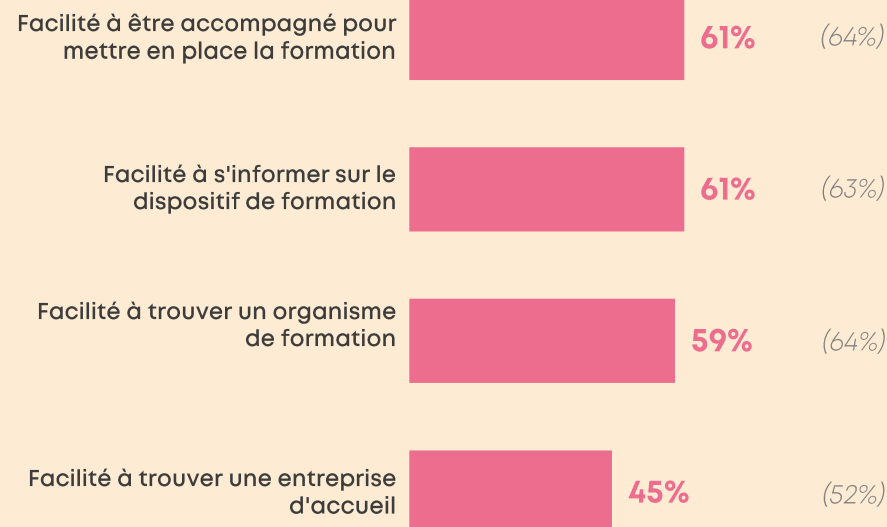
RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

TOP 5



L'augmentation de l'employabilité reste la principale motivation pour 31% des personnes engagées dans un parcours de formation, un léger recul par rapport à l'année précédente (29%). En parallèle, la reconversion professionnelle est évoquée plus fréquemment, tandis que l'acquisition d'une qualification supérieure et l'intérêt pour le domaine ou le métier visé sont mentionnés moins souvent.

MISE EN PLACE DE LA FORMATION



Les bénéficiaires déclarent avoir rencontré relativement peu de difficultés pour être accompagnés pour mettre en place leur formation, s'informer sur le dispositif de formation ou trouver un organisme de formation. Cependant, ils sont beaucoup plus nombreux à signaler des obstacles pour trouver une entreprise d'accueil. Globalement, les difficultés ont augmenté sur les quatre points évalués par rapport à l'année précédente.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

ACCOMPAGNEMENT DURANT LA FORMATION

NIVEAU ET UTILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

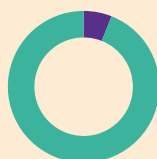
EN ORGANISME DE FORMATION



70%

Accompagnement

(65%)



94%

Utilité

(91%)

EN ENTREPRISE D'ACCUEIL



60%

Accompagnement

(60%)



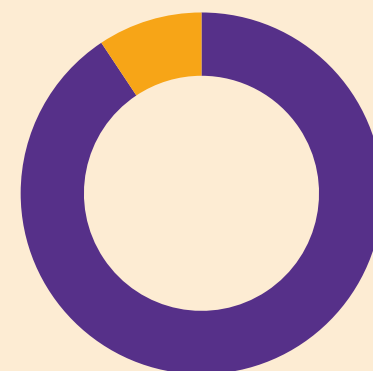
90%

Utilité

(87%)

Le taux d'accompagnement en organisme de formation demeure très supérieur à celui observé en entreprise d'accueil. Si le taux en entreprise d'accueil est stable par rapport à l'année précédente, celui en organisme de formation enregistre une forte hausse. L'utilité perçue de ces accompagnements, déjà très positive, est confirmée.

ASSIDUITE DURANT LA FORMATION



**Assiduité
97%**

(90%)

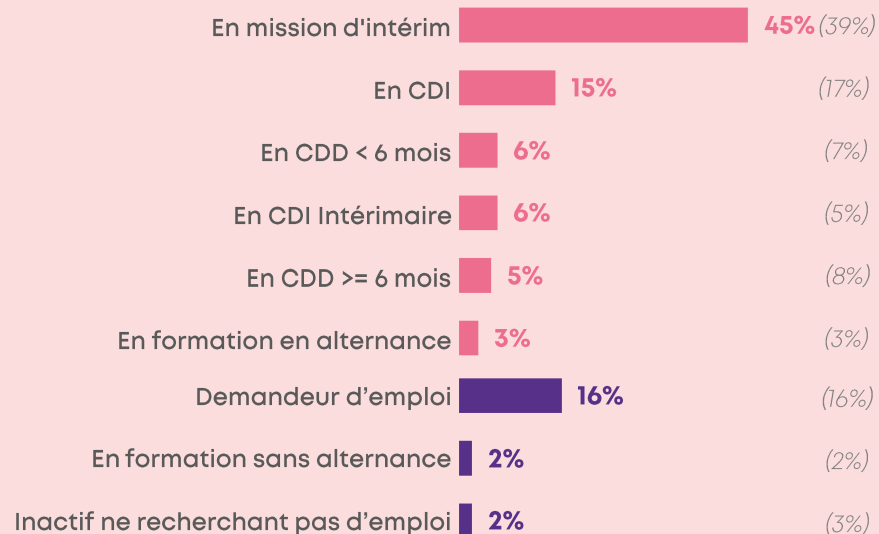
97% des bénéficiaires interrogés ont suivi leur formation jusqu'au bout. Un score très nettement supérieur à celui de l'année précédente (90%).

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

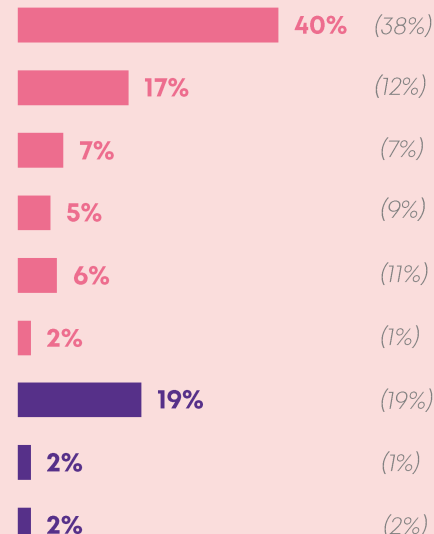
AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

80% des personnes insérées dans l'emploi (79%)



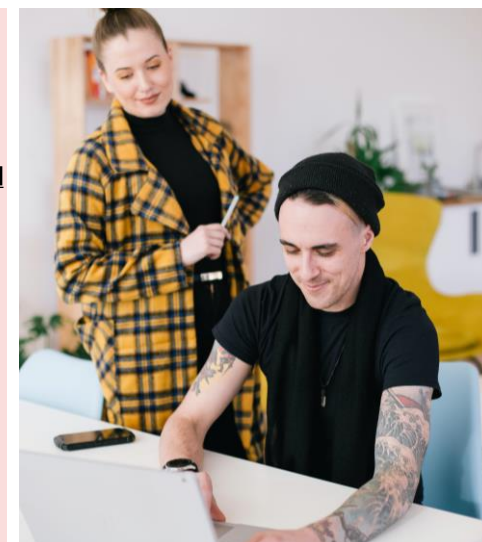
AU COURS DES 12 MOIS SUIVANT LA FORMATION

77% des personnes insérées dans l'emploi (77%)



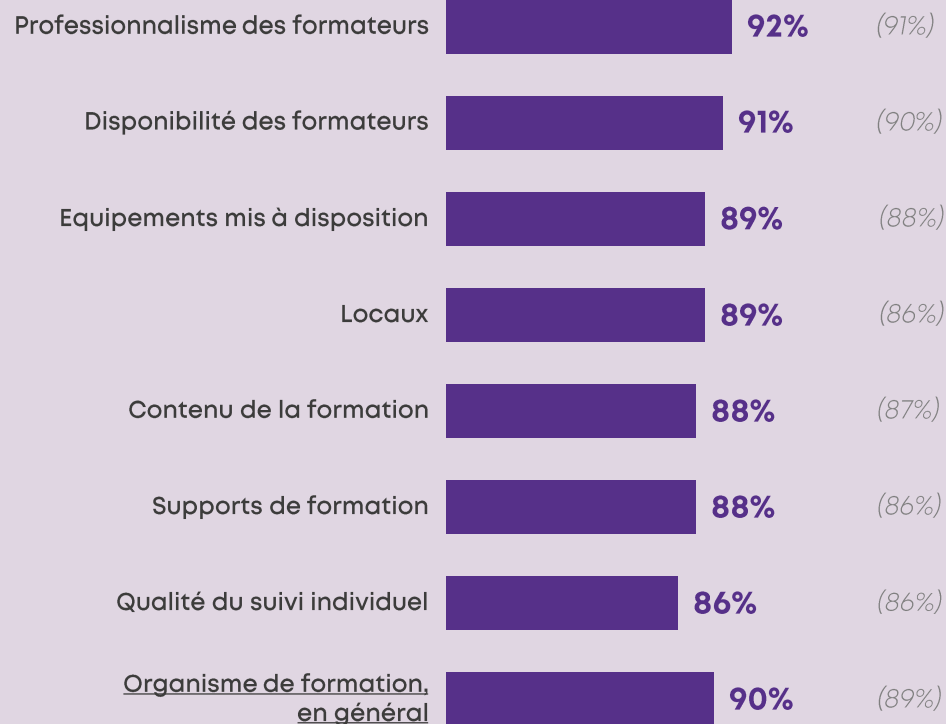
Le taux d'insertion professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation s'établit à 80%, comparable à celui de l'année précédente (79%). Au cours des 12 mois suivant la formation, ce taux diminue légèrement, à 77%, soit le même taux que précédemment. Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées dans le calcul du taux d'emploi. Entre ces deux temporalités, la part des missions d'intérim diminue au profit de la part des CDD et des CDI.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

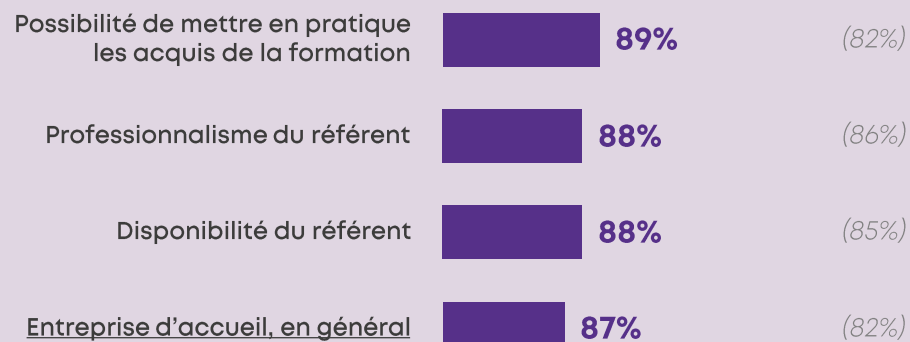


SATISFACTION EXPRIMÉE À L'ÉGARD DE LA FORMATION

AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION



AU SEIN DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

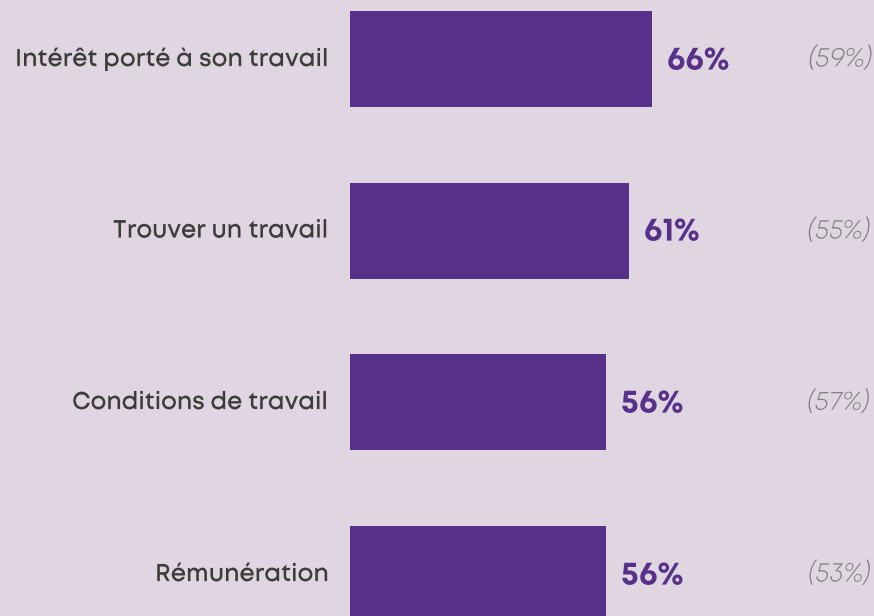


Les taux de satisfaction sont aussi élevés en organisme de formation qu'en entreprise d'accueil. L'ensemble des taux sont en augmentation par rapport à l'année précédente. Les évaluations les plus favorables concernent la disponibilité et le professionnalisme des formateurs de l'organisme de formation et la possibilité de mettre en pratique les acquis de la formation en entreprise d'accueil.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

IMPACTS DE LA FORMATION

DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE*



6 mois après leur formation, les bénéficiaires constatent principalement des effets positifs sur leur vie professionnelle, et ce pour l'ensemble des paramètres évalués. Cette année, les impacts positifs sur l'intérêt porté à leur travail, leur employabilité et leur rémunération sont en nette progression. Les impacts sur les conditions de travail restent comparables.

UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



84%
(85%)

estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue de leur formation, un score comparable à celui de l'année précédente (85%).



78%
(76%)

des personnes se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, un score légèrement supérieur à celui de l'année précédente (76%).

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

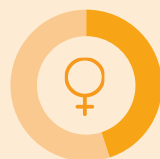
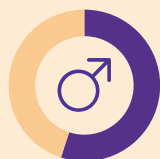
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

4 500

Profil-type



34 ans
d'âge moyen

38%
ayant un
niveau infra-
bac avant la
formation

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation

Au cours des 12 mois
suivant la formation



Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après
la formation (contrats en alternance exclus)



65%

continuent de travailler pour
l'entreprise d'accueil de leur
formation



83%

estiment que leur emploi
correspond à leur formation



86%

travaillent dans le même secteur
d'activité que celui de leur
formation



88%

travaillent à temps plein

PERCEPTION DE LA FORMATION



84%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



76%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



Intérêt porté
au travail



Trouver un
travail



Conditions
de travail



Rémunération

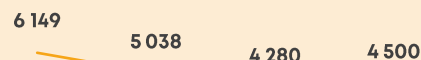
*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

Chiffres-clés – Evolutions sur 4 ans

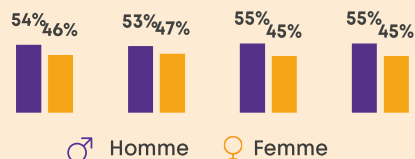
Situation comparative sur 4 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes



Profil-type



Âge moyen

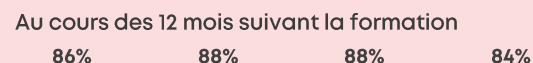
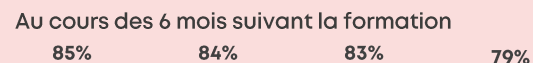


Niveau infra-bac avant la formation



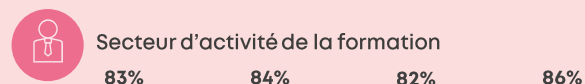
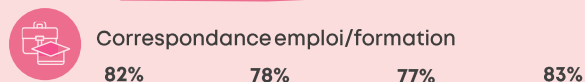
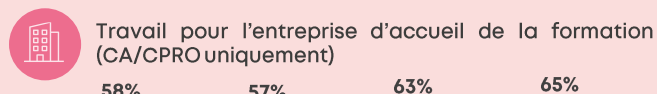
INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi



Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après la formation (contrats en alternance exclus)



PERCEPTION DE LA FORMATION

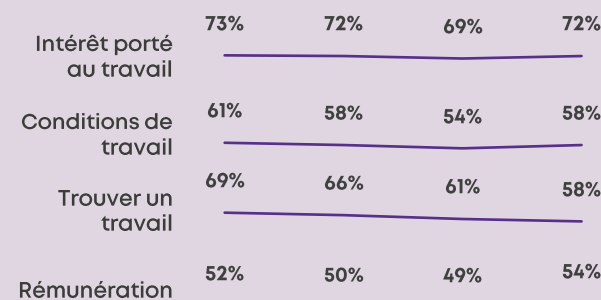
Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation



Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche



Impacts positifs perçus à 6 mois*

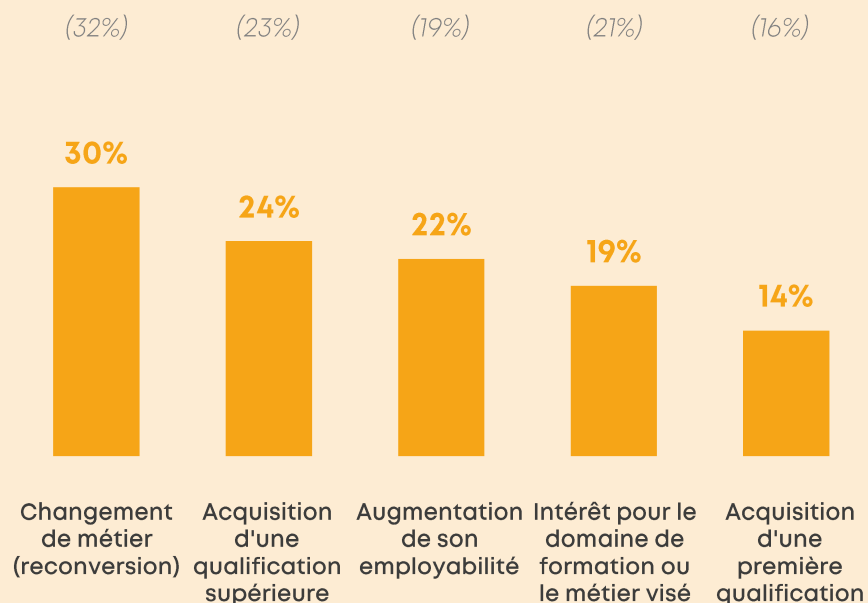


(i) Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024, 2024/2025

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

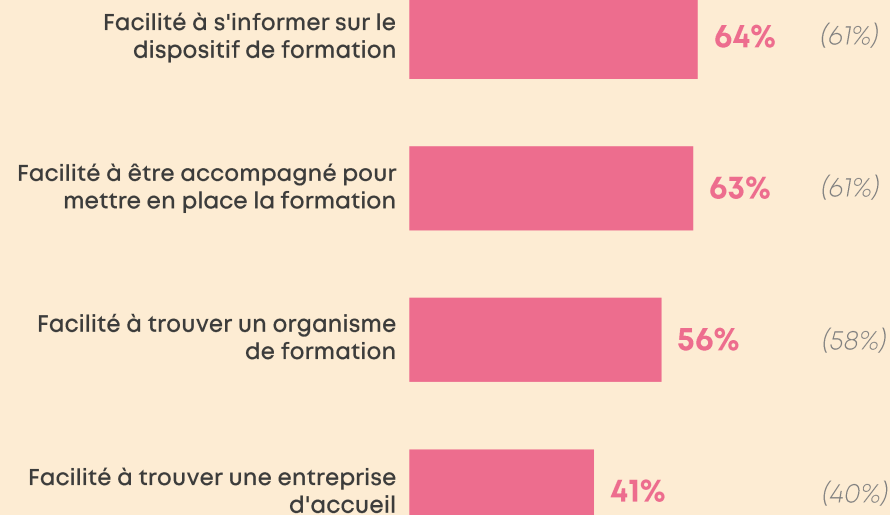
RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

TOP 5



Le changement de métier (reconversion professionnelle) est la motivation principale pour 30 % des personnes engagées dans un parcours de formation, un chiffre en légère baisse par rapport à l'année précédente (30%). Les autres raisons du top 5 ont été mentionnées chacune avec une fréquence relativement proche de celle observée l'année précédente.

MISE EN PLACE DE LA FORMATION



Les bénéficiaires n'ont pas exprimé de difficultés majeures pour s'informer sur le dispositif de formation, être accompagnés pour mettre en place leur formation ou trouver un organisme de formation. Sur les deux premiers points, cela leur a même semblé plus facile cette année. En revanche, trouver une entreprise d'accueil reste toujours aussi compliqué.

S'agissant des personnes titulaires d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), celles-ci peuvent bénéficier d'aménagements pendant leur formation : aménagements matériels, organisationnels ou humains. Parmi les personnes concernées, 56% déclarent en avoir bénéficié contre 53% l'année précédente.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

ACCOMPAGNEMENT DURANT LA FORMATION

NIVEAU ET UTILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

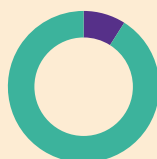
EN ORGANISME DE FORMATION



69%

Accompagnement

(67%)



91%

Utilité

(90%)

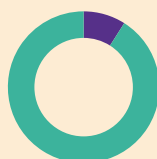
EN ENTREPRISE D'ACCUEIL



72%

Accompagnement

(73%)



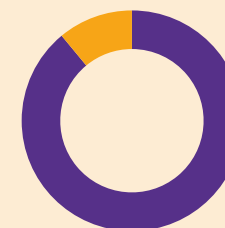
91%

Utilité

(89%)

Le taux d'accompagnement en entreprise d'accueil est légèrement supérieur à celui en organisme de formation. Par rapport à l'année précédente, le taux en entreprise d'accueil est comparable alors qu'il augmente légèrement en organisme de formation. L'utilité de l'accompagnement, jugée très positivement, se confirme.

ASSIDUITE DURANT LA FORMATION



**Assiduité
88%**

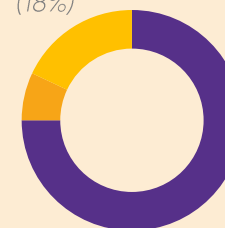
(89%)

88% des bénéficiaires interrogés ont suivi leur formation jusqu'au bout. Un score comparable à celui de l'année précédente (88%).

OBTENTION DU DIPLÔME/DE LA CERTIFICATION

**Non
18%**
(18%)

**Partiellement
7%**
(7%)



**En totalité
75%**

(75%)

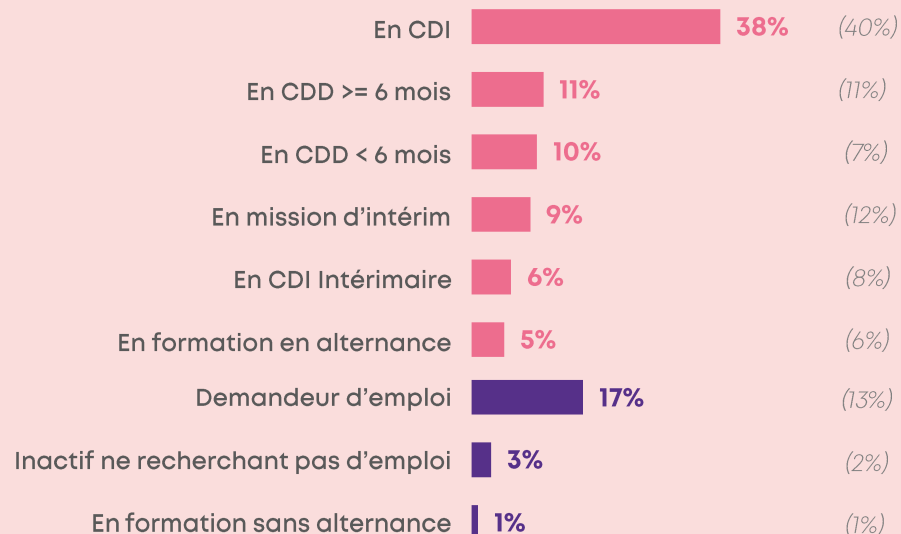
82% des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme ou leur certification soit totalement, soit partiellement. Un score identique à celui de l'année précédente (82%).

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

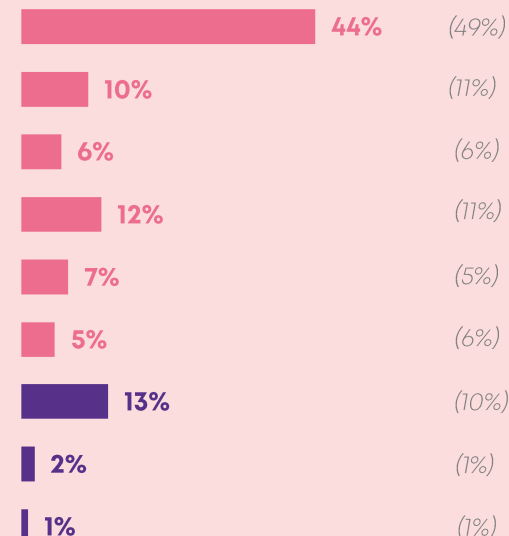
AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

79% des personnes insérées dans l'emploi (83%)



AU COURS DES 12 MOIS SUIVANT LA FORMATION

84% des personnes insérées dans l'emploi (88%)



Le taux d'insertion professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation s'établit à 79%, en baisse par rapport à l'année précédente (83%). Au cours des 12 mois suivant la formation, ce taux atteint 84% contre 88% précédemment, également en baisse. Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées dans le calcul du taux d'emploi. Entre ces deux temporalités, on remarque une augmentation de la part de CDI et de missions d'intérim ainsi qu'une baisse de la part des CDD courts et des demandeurs d'emploi.

Concernant les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), leurs taux d'insertion au cours des 6 mois et des 12 mois suivant la formation sont respectivement de 74% et 73%, en hausse par rapport à l'année précédente (respectivement 70% et 72%).

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)



SATISFACTION EXPRIMÉE À L'ÉGARD DE LA FORMATION

AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION

Professionalisme des formateurs		88% (87%)
Disponibilité des formateurs		86% (85%)
Contenu de la formation		84% (82%)
Locaux		84% (82%)
Supports de formation		84% (81%)
Equipements mis à disposition		83% (80%)
Qualité du suivi individuel		81% (78%)
<u>Organisme de formation, en général</u>		84% (82%)

AU SEIN DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

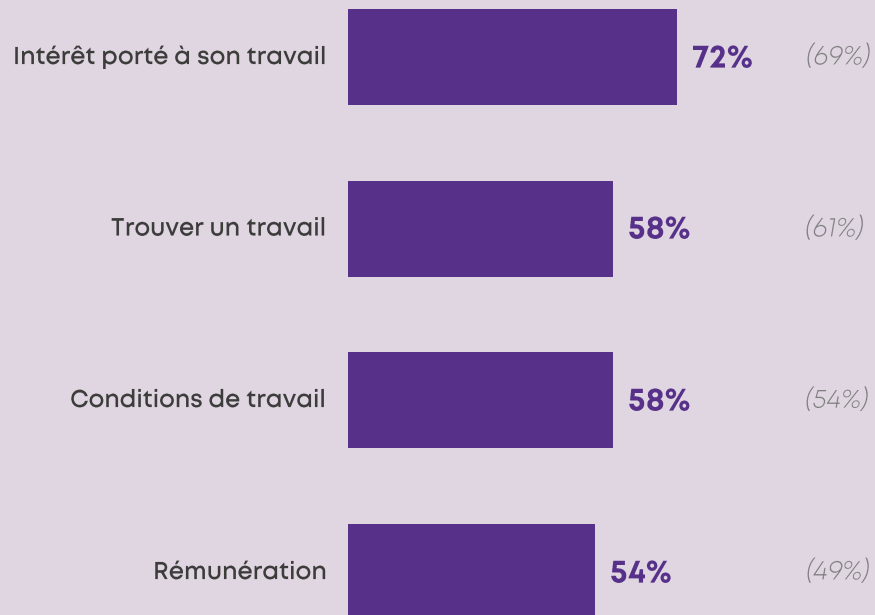
Professionalisme du référent		83% (80%)
Disponibilité du référent		82% (80%)
Possibilité de mettre en pratique les acquis de la formation		81% (78%)
<u>Entreprise d'accueil, en général</u>		81% (78%)

Les taux de satisfaction sont plus élevés en organisme de formation qu'en entreprise d'accueil. Par rapport à l'année précédente, tous les taux ont augmenté, aussi bien en organisme de formation qu'en entreprise d'accueil. Les évaluations les plus favorables concernent la disponibilité et le professionnalisme des formateurs de l'organisme de formation et du référent de l'entreprise d'accueil.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

IMPACTS DE LA FORMATION

DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE*



6 mois après leur formation, les bénéficiaires constatent principalement des effets positifs sur leur vie professionnelle, en particulier sur l'intérêt qu'ils portent à leur travail. Par rapport à l'année précédente, les taux progressent sur ce point, ainsi que sur les conditions de travail et la rémunération, tandis qu'ils diminuent sur l'employabilité.

UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



84%
(83%)

estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue de leur formation, un score comparable à celui de l'année précédente (83%).



76%
(73%)

des personnes se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, un score supérieur à celui de l'année précédente (73%).

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

AKTO
Secrétariat Général
Pôle Observatoire